

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1964 B 00829 Numéro SIREN : 642 008 296 Nom ou dénomination : UNIGRAINS

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2022 sous le numéro de dépôt 52936



20220529362021

DATE DEPOT : 27/05/2022

N° DE DEPOT : 52936

N° GESTION : 1964B00829

N° SIREN : 642008296

DENOMINATION : UNIGRAINS

ADRESSE : 23 avenue de Neuilly 75016 Paris

MILLESIME : 2021

W. H. Lawrence



Nº: 52436 

UNIGRAINS SA

COMPTES CONSOLIDES 2021

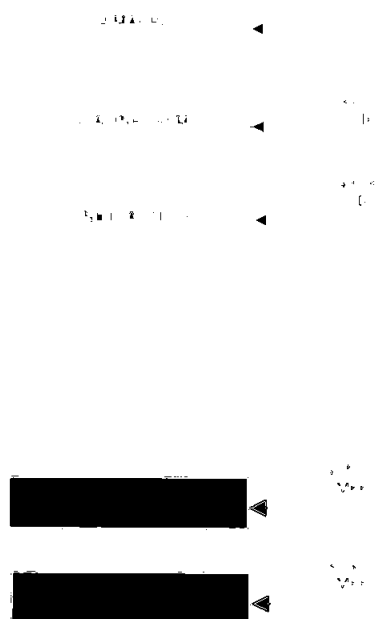


REFERENCES

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2021

UNIGRAINS SA

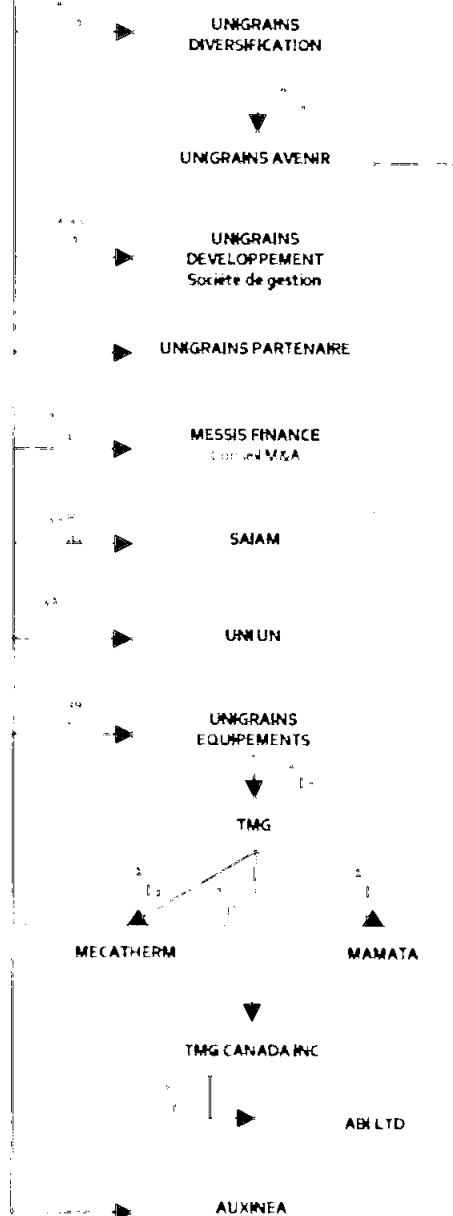
Sociétés en intégration proportionnelle



Intégration globale



Sociétés en intégration globale



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDES 2021

Bilan consolidé au 31 décembre 2021 (actif)	1
Bilan consolidé au 31 décembre 2021 (passif)	2
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021	3
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021 (suite)	4
Annexe aux comptes consolidés	5
Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation	5
Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation	12
Note 3 : Géographie du capital	14
Note 4 : Immobilisations	15
Note 5 : Stocks	17
Note 6 : Impôts différés actifs	17
Note 7 : Clients et autres débiteurs	17
Note 8 : Valeurs mobilières de placement	17
Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires	17
Note 10 : Comptes de régularisation	18
Note 11 : Variation des capitaux propres	18
Note 13 : Impôts différés passif	20
Note 14 : Emprunts et dettes financières	20
Note 15 : Fournisseurs et autres créditeurs	20
Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation	20
Note 17 : Détail des impôts sur le résultat	21
Note 18 : Résultat de l'exercice	21
Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique	21
Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé	23
Note 21 : Autres informations	24
Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	24
Note 23 : Autres engagements hors bilan	25

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2021 (actif)

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	152 419	142 419
<i>Dont écart d'acquisition</i>	4	82 463	73 824
Immobilisations corporelles	4	12 314	12 225
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	721 291	729 438
Participations mises en équivalences	4	2 606	2 575
Autres immobilisations financières	4	51 475	61 345
TOTAL I		940 104	948 003
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	9 605	5 784
Impôts différés actif	6	9 341	3 946
Clients et Autres débiteurs	7	79 429	77 568
Valeurs mobilières de placement	8	78 590	63 098
Trésorerie nette des concours bancaires	9	95 776	53 187
Comptes de régularisation	10	1 570	1 693
TOTAL II		274 312	205 277
TOTAL GENERAL		1 214 416	1 153 281

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2021 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 000	7 000
Primes		-	-
Réserves consolidées		874 126	860 863
Ecart de conversion		664	-
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		51 148	17 444
TOTAL I	11	932 938	885 306
INTERETS MINORITAIRES		3 519	2 313
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	11 397	15 890
TOTAL II		11 397	15 890
DETTES			
Impôts différés passifs	13	6 771	6 672
Emprunts et dettes financières	14	125 230	141 392
Fournisseurs et Autres créditeurs	15	129 904	96 972
Autres dettes et comptes de régularisation	16	4 658	4 736
TOTAL III		266 562	249 772
TOTAL GENERAL		1 214 416	1 153 281

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		28 460	23 213
Production de biens		92 478	58 242
Autres produits d'exploitation		16 551	7 235
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		136 490	88 701
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		86 276	53 453
Charges de personnel		52 133	43 817
Autres charges d'exploitation		976	2 752
Impôts et taxes		3 727	3 987
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions		9 353	10 587
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		152 465	114 595
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II)		-15 975	-25 894
Dotation aux amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition (III)		-	-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II - III) (IV)		-15 975	-25 894
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 044	649
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		23 902	18 534
Produits /Prêts et créances sur clientèle		3 156	2 576
Produits sur Valeurs mobilières de placement		8	6 350
Plus value sur cession d'immobilisations financières		48 189	20 532
Reprises/Amort et provisions - charges financières		14 707	15 844
Autres produits financiers		166	4
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		91 174	64 489
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		1 894	1 811
Amortissements et provisions - charges financières		14 438	18 170
Moins value sur cession d'immobilisations financières		1 512	119
Autres charges financières		310	396
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		19 156	21 496
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		72 019	42 993

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021 (suite)

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		- 1 710	5 696
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	3 121	4 970
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (IV + V - VI + VII - VIII)		51 212	17 825
Résultat des Fonds Gérés (IX)		-	-
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		- 31	436
Intérêts minoritaires (XI)		95	55
4 - RESULTAT NET (IV + V - VI + VII - VIII - IX - X - XI)	18	51 148	17 444
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		51 148	17 444
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		95	55

Résultat par action : 365.12 euros

Résultat dilué par action : 365.12 euros

Annexe aux comptes consolidés

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2021, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2020.

Les comptes retenus pour la société CENECA sont ceux arrêtés au 30/09/2020.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Le périmètre de consolidation a évolué en 2021 de la manière suivante:

- La société TMG a acquis le 15 décembre 2020, via une société ad'hoc TMG Canada INC, 60% du capital de la société de droit canadienne ABI LTD. Pour rappel, en 2020, compte tenu des délais d'établissement des comptes consolidés et du fait que le groupe n'avait pas obtenu d'informations suffisamment fiables, ces entités n'avaient pas été consolidées. TMG Canada INC et ABI LTD sont intégrées globalement à partir de l'exercice 2021.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 constitue un fait marquant de l'exercice.

L'épidémie de COVID-19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de COVID-19 en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles.

UNIGRAINS a mis en place un dispositif de gestion de crise d'abord en assurant la sécurité de ses salariés par la mise en place du télétravail généralisé, et ensuite en recueillant toutes les informations sur l'impact du Covid 19 sur le portefeuille de participations, en France et à l'international. Une cartographie globale des sociétés du portefeuille d'UNIGRAINS et ses filiales a été établie en mesurant la sensibilité de chacune des participations à l'impact de cette crise. Parallèlement, les Etudes Economiques d'UNIGRAINS ont publié des analyses sur le plan économique, financier ainsi que sur le secteur agroalimentaire afin d'éclairer les sociétés du portefeuille et les partenaires du groupe sur les conséquences de cette crise.

Ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31

décembre 2021. L'évaluation des immobilisations financières a été réalisée en tenant compte du contexte lié à la crise sanitaire.

La poursuite d'activité et la continuité d'exploitation ne sont pas impactées.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1: Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2021 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement ANC n°2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il résulte :

-soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;

-soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 889 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +77 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes comptables suivantes :

- provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- de prudence,
- de coûts historiques,
- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- de permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de :

- CENECA pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2021, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2020 ;
- ABI LTD, société clôturant ses comptes au 28 février. Pour les besoins de la consolidation, une balance au 31 décembre 2021 a été établie en retenant une activité sur les 12 mois de l'année 2021.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conversion des entités établissant leurs comptes en monnaie étrangère

Les sociétés TMG CANADA INC et ABI LTD établissent leurs comptes en dollars canadiens. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains. Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,4393 dollar canadien ;
- Compte de résultat : cours moyen de l'année 2021 soit 1 € = 1,4834 dollar canadien.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- | | |
|------------------------|--------|
| - Agencements : | 10 ans |
| - Mobilier de bureau : | 10 ans |
| - Installations : | 5 ans |
| - Véhicules : | 4 ans |
| - Matériel de bureau : | 3 ans |
| - Logiciels : | 3 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2021 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués par les investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution

d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.

Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions concernant des engagements par signature ;
- les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base* : *Mutualité Sociale Agricole*, *régime complémentaire ARRCO* : *CAMARCA*, *régime complémentaire AGIRC* : *CRCCA*, *régime supplémentaire par capitalisation* : *CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 447 k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.

- Taux d'actualisation de 0.98 % hors inflation pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA et de 0.85% pour les sociétés du groupe TMG.

- Age de départ à retraite : 65 ans pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA et entre 62 et 64 ans pour les sociétés du groupe TMG.

Il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Les droits sont désormais répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui donnent lieu à l'acquisition de ceux-ci.

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique «Frais de personnel» comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 26,5% ; toutefois, les plus-values à

long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1^{er} janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1^{er} janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 m€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1^{er} janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM. Au 1^{er} janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée au périmètre d'intégration fiscale.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,

- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (*total bilan ou parts dans les fonds propres*) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif):

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2021 :

- UNIGRAINS PARTENAIRE, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- SAIAM détenue à 99.87% par UNIGRAINS,
- La Société Civile UNI UN contrôlée à 99.55% par UNIGRAINS
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97.44% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS AVENIR, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS,
- AUXINEA, contrôlée 100% par UNIGRAINS,
- MAMATA, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS.
- TMG CANADA INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS,
- ABI LTD, contrôlée à 60% par TMG CANADA INC contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint):

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39.50 %,
- UNILIS AGTECH, détenue à 49,83%.

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable):

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41.62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30.57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la compagnie financière AGRICEREALLES.

Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES En milliers d'euros	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
MESSIS FINANCES - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	495	-595	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	12 600	59 536	IG
UNIGRAINS PARTENAIRE - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	3 231	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	1 000	48	IG
S.A.I.A.M. SA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,87	192	19	IG
UNI-UN SCI - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	128	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	97,44	82 315	2 192	IG
TMG - 1, rue du Départ 75014 Paris	100,00 (2)	57 152	69 012	IG
MECATHERM - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 931	IG
MAMATA - 1, rue du Départ 75014 Paris	100,00 (2)	850	-373	IG
TMG CANADA - 4100 1155 Boulevard Rene Levesque West Montreal - H3B3V2 QUEBEC - Canada	100,00 (2)	10 754	0	IG
ABI LTD, 61 Performance Drive, Richmond hill, On, L4S, OJ5, Canada	60,00 (3)	8 293	1 203	IG
AUXINEA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	50	-8	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 436	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
UNILIS AGTECH - 23, avenue de Neuilly - 75 116 PARIS	49,83	600	-145	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 9, avenue George V - 75008 PARIS	41,62	915	3 796	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	4 365	-1 239	ME
(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigrains				
(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,44% par Unigrains				
(3) Par TMG Canada, détenu indirectement à 58,46% par Unigrains				
IG : Intégration Globale				
IP : Intégration Proportionnelle				
ME : Mise en Equivalence				

Sociétés non consolidées :

La société MECATHERM INC, détenue à 100% par la société TMG, n'est pas retenue dans le périmètre de consolidation. Les produits de la société sont essentiellement constitués de prestations intragroupe avec la société MECATHERM venant couvrir les charges d'exploitation engagées par la société. L'impact principal se retrouve donc au niveau de la présentation de ces charges d'exploitation. Cet impact est considéré comme non significatif pour l'établissement des comptes consolidés du groupe UNIGRAINS.

Entrées de périmètre :

La société TMG a acquis le 15 décembre 2020, via une société ad'hoc TMG Canada, 60% du capital de la société de droit canadienne ABI pour un montant de 8.2 m€ avec un écart d'acquisition comptabilisée à hauteur de 8,6 m€ .

Pour rappel, en 2020, compte tenu des délais d'établissement des comptes consolidés et du fait que le groupe n'avait pas obtenu d'informations suffisamment fiables, ces entités n'avaient pas été consolidées. TMG Canada INC et ABI LTD sont intégrées globalement à partir de l'exercice 2021.

Les principaux impacts de ces entrées sur les comptes consolidés 2021 concernent la société ABI LTD au niveau des postes suivants :

- Bilan Actif :
 - Ecart d'acquisition : +8,64 m€ ;
 - Immobilisations corporelles : +0,70 m€ ;
 - Stocks : +2,45 m€ ;
 - Clients et autres débiteurs : +2,35 m€ ;
 - Trésorerie nette des concours bancaires : +0,61 m€ ;
- Bilan Passif :
 - Intérêts minoritaires : +1,10 m€ ;
 - Fournisseurs et autres créditeurs : +3,04 m€ ;
- Compte de résultat :
 - Production de services : +1,83 m€ ;
 - Production de biens : +9,96 m€ ;
 - Autres produits d'exploitation : +1,62 m€ ;
 - Achats consommés : +7,25 m€ ;
 - Charges de personnel : 5,65 m€ ;
 - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions : 0,39 m€.

Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67.82 %
SOCIETE GENERALE (groupe)	6.79 %
UNIGRAINS AVENIR	4.88%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5.15 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3.40 %
BNP PARIBAS	3.39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0.01 %

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58,92
<u>Elle-même détenue par :</u>	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48.78 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12.85 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37.57 %
AUTRES ACTIONNAIRES	0.80 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14.16 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7.33 %
UNION INVIVO	4.73 %
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4.29 %
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3.33 %
AUTRES ACTIONNAIRES	7,24%

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS PARTENAIRE

UNIGRAINS SA	100.00 %
--------------	----------

Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>
Brut	60	82 463	82 523	73 824
Amortissements	-60	0	-60	0
Total Ecart Acquisition	0	82 463	82 463	73 824
Brut	3 159	80 524	83 683	81 360
Amortissements	-2 946	-10 782	-13 728	-12 765
Total Immobilisations incorporelles nettes	214	69 742	69 956	68 595
Brut	22 135	27 251	49 386	50 009
Amortissements et dépréciations	-14 416	-22 657	-37 072	-37 783
Total Immobilisations corporelles nettes	7 719	4 594	12 314	12 225
TOTAL	7 933	156 800	164 732	154 648

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Brut	782 192	14	782 206	790 747
Dépréciations	-60 915	0	-60 915	-61 309
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	721 277	14	721 291	729 438
Total Participations mises en équivalence	2 606	0	2 606	2 575
Brut	2 637	0	2 637	6 063
Dépréciations	-227	0	-227	0
Total Crédit à la clientèle	2 410	0	2 410	6 063
Brut	40 000	882	40 882	42 819
Dépréciations	-	-	-	-
Total Prêts subordonnés	40 000	882	40 882	42 819
Brut	421	0	421	2 304
Dépréciations	-421	0	-421	-1 460
Total Créances douteuses	0	0	0	844
Brut	7 685	0	7 685	11 379
Dépréciations	-	-	0	-227
Total ICNE	7 685	0	7 685	11 152
Dépôts versés	55	442	497	467
Total autres immobilisations financières	50 150	1 324	51 475	61 345
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	774 034	1 338	775 372	793 359

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 5 : Stocks

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Brut	-	11 293	11 293	9 520
Dépréciations	-	-1 688	-1 688	-3 736
STOCKS	-	9 605	9 605	5 784

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 6 : Impôts différés actifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Impôts différés actifs	6 599	2 742	9 341	3 946
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	6 599	2 742	9 341	3 946

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 7 : Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Brut	2 140	74 245	76 386	62 675
Dépréciation	-809	-4 451	-5 260	-5 271
CLIENTS	1 332	69 794	71 126	57 405
Brut	1 123	7 265	8 388	20 163
Dépréciation	-85	0	-85	-
AUTRES DEBITEURS	1 038	7 265	8 304	20 163
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	2 370	77 059	79 429	77 568

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Brut	79 711	0	79 711	64 171
Provision	-1 121	0	-1 121	-1 073
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	78 590	0	78 590	63 098

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>
En milliers d'euros				
Caisse	1	-	1	1
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	56 588	39 187	95 775	53 186
Dettes rattachées à des cpte ordin	-	-	-	-
Etab.crédit, comptes à terme et prêts	-	-	-	-
Créances rattachées cpte à terme & prêts	-	-	-	0
Cptes ordinaires débiteurs	0	-	0	0
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	56 589	39 187	95 776	53 187

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 10 : Comptes de régularisation

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>
En milliers d'euros				
Comptes de régularisation	524	1 046	1 570	1 693
COMPTES DE REGULARISATION	524	1 046	1 570	1 693

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 11 : Variation des capitaux propres

	<i>Capital</i>	<i>Réserves consolidées</i>	<i>Résultat</i>	<i>Ecart de conversion</i>	<i>Total Capitaux Propres</i>
en milliers d'euros					
SITUATION AU 31/12/2019	7 000	825 581	41 008	-	873 589
Distributions UNG			-6 020		-6 020
Autres variations *			293		293
Résultat non distribué		35 281	-35 281		0
Résultat 2020			17 444		17 444
SITUATION AU 31/12/2020	7 000	860 863	17 444	-	885 306
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Auto-détention *			246		246
Résultat non distribué		12 649	-12 649		0
Changement de méthode		614			614
Ecart de conversion				664	664
Résultat 2021			51 148		51 148
SITUATION AU 31/12/2021	7 000	874 126	51 148	664	932 938

* Unigrains auto-détient 6 825 actions pour 18 980€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains

Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Changement de méthode	31/12/2021
UNIGRAINS					
Risques divers	5 581	905	4 034	-	2 452
Provision engagement retraite	874	-	29	350	495
Charges diverses	128	-	-	-	128
Provisions pour risques UNIGRAINS	6 583	905	4 063	- 350	3 075
UNIGRAINS PARTENAIRE					
Risques de crédit	-	-	-	-	-
Provisions pour risques UNIGRAINS PARTENAIRE	-	-	-	-	-
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT					
Provision engagement retraite	19	-	0	-	19
Provisions pour risques UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	19	-	0	-	19
MESSIS					
Provision engagement retraite	120	-	77	-	44
Provisions pour risques MESSIS	120	-	77	-	44
AUXINEA					
Provision engagement retraite	-	8	-	-	8
Provisions pour risques AUXINEA	-	8	-	-	8
TMG					
Provision engagement retraite	264	29	-	50	244
Provisions pour risques TMG	264	29	-	50	244
MECATHERM					
Risques divers	5 770	3 063	3 601	-	5 232
Provision engagement retraite	3 133	-	58	441	2 634
Provisions pour risques MECATHERM	8 903	3 063	3 659	- 441	7 866
MAMATA					
Provision engagement retraite	-	4	-	-	4
Provisions pour risques ABI	-	4	-	-	4
ABI LTD					
Risques divers (1)	-	138	-	-	138
Provisions pour risques ABI	-	138	-	-	138
TOTAL GENERAL	15 890	4 147	7 799	- 841	11 397
(1) Entrée de périmètre					

Note 13 : Impôts différés passif

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
En milliers d'euros				
Impôts différés passifs	-	6 771	6 771	6 672
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	-	6 771	6 771	6 672
<i>(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				
<i>(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				

Note 14 : Emprunts et dettes financières

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
En milliers d'euros				
Ets crédit, cat & emprunts	70 000	51 575	121 575	136 621
Dettes rattachées emprunts	68	86	154	432
Comptes créditeurs à terme	2 665	0	2 665	3 728
Dépôts et cautionnements reçus	2	0	2	2
Dettes sur titres	108	392	499	259
Fonds participatifs	0	335	335	350
Total Emprunts et Dettes	72 842	52 387	125 230	141 392
<i>(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				
<i>(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				

Note 15 : Fournisseurs et autres créditeurs

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
En milliers d'euros				
Fournisseurs	1 328	14 587	15 915	13 398
Clients - Avances et acomptes	1	94 556	94 557	65 297
Dettes Fiscales & Sociales	9 425	8 467	17 892	13 400
Autres créditeurs	65	1 475	1 540	4 877
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	10 818	119 085	129 904	96 972
<i>(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				
<i>(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				

Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
En milliers d'euros				
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 422	236	4 658	4 736
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 422	236	4 658	4 736
<i>(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				
<i>(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Impôts courants	8 147	4 464
Impôts différés	-5 025	506
TOTAL IMPOTS	3 121	4 970

Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2021
UNIGRAINS	46 340		46 340
UNIGRAINS PARTENAIRE	305		305
SAIAM	-104	0	-104
UNI UN	-14	0	-14
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	215		215
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	1 730		1 730
MESSIS FINANCES	5		5
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	-402	-11	-412
UNIGRAINS AVENIR	-134		-134
AUXINEA	-176		-176
TMG	-2 398	-63	-2 461
MECATHERM	6 200	163	6 362
MAMATA	-290	-8	-298
TMG CANADA	0	0	0
ABI	19	14	33
SEMAGRI	374		374
UNILIS	-86		-86
UNICEREM	-466		-466
CENECA	0		0
AGRA INVESTISSEMENT	31		31
RESULTAT 2021	51 148	95	51 243

Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2021
Résultat net	51 243
Charge d'impôt	3 121
Résultat comptable avant impôt	54 365
Taux	26,50%
Impôt théorique	14 407
Ecart sur différences permanentes	-11 827
Résultat des sociétés mises en équivalence	-8
Ecart sur différences temporaires	-797
Ecarts sur taux (sociétés étrangères/imposition)	
Retraitements de consolidation	-4 322
Déficit non activé sur l'exercice	109
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	-359
contribution 3,3%	-18
Rappel d'IS	5 710
Autres	227
IMPÔT REEL	3 121

Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	TOTAL 31/12/2021
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	51 243
+/- Dotations nettes aux amortissements	3 541
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	-3 652
-/+ Variation de l'impôt différé	5 025
-/+ Q/P sociétés mise en équivalence	31
-/+ Plus et moins-values de cession	-37
+ Charges financières nettes	0
Capacité d'autofinancement	46 336
+/- Variations du BFR	28 948
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	75 284
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-1 420
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-5 817
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	11 175
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	0
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	32
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	3 971
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-4 795
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0
+ Dividendes perçus des entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	8 125
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-24 504
+/- Intérêts décaissés	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	-21 174
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	58 081
Effet des variations de taux de conversion	0
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	116 185
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	174 366

Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	UNIGRAINS PARTICULAIRE	MESSIS FINANCIERES	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	AUXINEA	MAMATA	MULATHEUM	TMG	ACTI'ID	TOTAL
Effectifs	59	1	4	4	0	3	416	10	75	572

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Concernant UNIGRAINS, le montant global des rémunérations allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 1 405 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 53 k€.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année (pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA) et entre 62 et 64 ans (pour le groupe TMG) des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 347 k€.

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Ce changement est motivé par une harmonisation des méthodes comptables au niveau du groupe. En effet, pour ses besoins internes, le groupe TMG établit un sous palier de consolidation en normes IFRS.

Pour information, l'impact du changement de méthode s'élève à -841 K€ dont 614 k€ comptabilisés dans les réserves consolidées (montant net d'impôt).

Note 23 : Autres engagements hors bilan

Engagements financiers donnés:

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 0 k€
- Engagement de garantie : 1 350 k€
- Cautions données et retenues de garantie : 33 273 K€
- Autres engagements donnés :
 - o Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Engagements financiers reçus:

- Engagements sur titres à recevoir : 59 904 k€
- Cautions et avals reçus : 31 893 K€
- Dividendes préciputaires : 886 K€

Instruments financiers:

UNIGRAINS a mis en place un instrument de couverture afin de couvrir le risque de taux lié au crédit revolving.

Il a été conclu le 11 Juin 2018 sur un notionnel de 35 M€, une première date de fixing (euribor 6 mois de -0,338) au 29 novembre 2019, un taux fixe de 0,58% et une échéance à fin décembre 2022.

Son coût cash sur l'année 2021 a été de 386 K€ et sa valorisation sur l'année 2022 est de 381 K€.



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Handwritten signature

BMA

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**
Exercice clos le 31 décembre 2021



RSM Paris



11 rue de Laborde

75008 Paris

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 Paris

Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société UNIGRAINS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Engagements de retraites et prestations assimilés » de note II d) « Principes comptables » de l'annexe des comptes consolidés qui présente les effets de la publication par l'ANC de la mise à jour de sa recommandation n°2013-02, permettant à la société d'opter pour la nouvelle méthode préconisée par l'IFRS IC concernant la manière dont les engagements de retraite (IFC) doivent être provisionnés.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Valorisation des actifs financiers

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeur des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs du coût du risque, et le résultat net des opérations sur actifs immobilisés dont l'incidence sur le résultat de l'exercice est significative.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 22 avril 2022

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Stéphane MARIE

Associé

BM&A

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Eric SEYVOS

Associé



UNIGRAINS SA COMPTES CONSOLIDES 2021

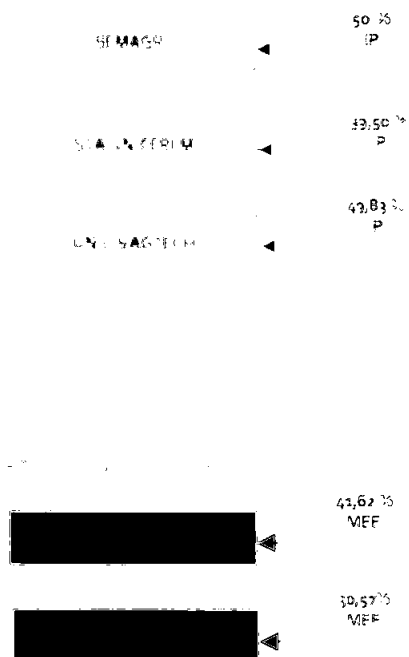


UNIGRAINS
NOTES ET ANNEXES 2021

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2021

UNIGRAINS SA

Sociétés en intégration proportionnelle

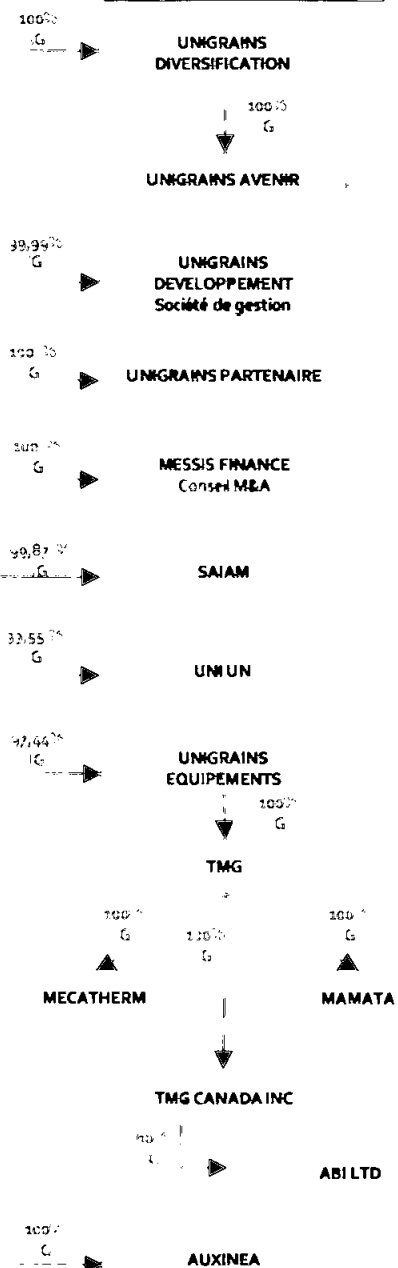


Intégration globale

Intégration proportionnelle



Sociétés en intégration globale



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDES 2021

Bilan consolidé au 31 décembre 2021 (actif)	1
Bilan consolidé au 31 décembre 2021 (passif)	2
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021	3
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021 (suite)	4
Annexe aux comptes consolidés	5
Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation	5
Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation	12
Note 3 : Géographie du capital	14
Note 4 : Immobilisations	15
Note 5 : Stocks	17
Note 6 : Impôts différés actifs	17
Note 7 : Clients et autres débiteurs	17
Note 8 : Valeurs mobilières de placement	17
Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires	17
Note 10 : Comptes de régularisation	18
Note 11 : Variation des capitaux propres	18
Note 13 : Impôts différés passif	20
Note 14 : Emprunts et dettes financières	20
Note 15 : Fournisseurs et autres créditeurs	20
Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation	20
Note 17 : Détail des impôts sur le résultat	21
Note 18 : Résultat de l'exercice	21
Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique	21
Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé	23
Note 21 : Autres informations	24
Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	24
Note 23 : Autres engagements hors bilan	25

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2021 (actif)

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	152 419	142 419
<i>Dont écart d'acquisition</i>	4	82 463	73 824
Immobilisations corporelles	4	12 314	12 225
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	721 291	729 438
Participations mises en équivalences	4	2 606	2 575
Autres immobilisations financières	4	51 475	61 345
TOTAL I		940 104	948 003
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	9 605	5 784
Impôts différés actif	6	9 341	3 946
Clients et Autres débiteurs	7	79 429	77 568
Valeurs mobilières de placement	8	78 590	63 098
Trésorerie nette des concours bancaires	9	95 776	53 187
Comptes de régularisation	10	1 570	1 693
TOTAL II		274 312	205 277
TOTAL GENERAL		1 214 416	1 153 281

UNIGRAINS SA

Bilan consolidé au 31 décembre 2021 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 000	7 000
Primes		-	-
Réserves consolidées		874 126	860 863
Ecart de conversion		664	-
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		51 148	17 444
TOTAL I	11	932 938	885 306
INTERETS MINORITAIRES		3 519	2 313
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	11 397	15 890
TOTAL II		11 397	15 890
DETTES			
Impôts différés passifs	13	6 771	6 672
Emprunts et dettes financières	14	125 230	141 392
Fournisseurs et Autres créditeurs	15	129 904	96 972
Autres dettes et comptes de régularisation	16	4 658	4 736
TOTAL III		266 562	249 772
TOTAL GENERAL		1 214 416	1 153 281

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		28 460	23 223
Production de biens		91 478	58 242
Autres produits d'exploitation		16 551	7 235
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		236 490	88 701
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		86 276	53 453
Charges de personnel		52 133	43 817
Autres charges d'exploitation		976	2 752
Impôts et taxes		3 727	3 987
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions		9 353	10 587
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		152 465	114 595
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II)		-15 975	-25 894
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition (III)		-	-
2 - RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II - III) (IV)		-15 975	-25 894
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 044	649
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		23 902	18 534
Produits /Prêts et créances sur clientèle		3 156	2 576
Produits sur Valeurs mobilières de placement		8	6 350
Plus value sur cession d'immobilisations financières		48 189	20 532
Reprises/Amort et provisions - charges financières		14 707	15 844
Autres produits financiers		166	4
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		91 274	64 489
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		2 894	2 811
Amortissements et provisions - charges financières		14 438	18 170
Moins value sur cession d'immobilisations financières		1 512	119
Autres charges financières		310	396
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		19 156	21 496
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		72 019	42 993

UNIGRAINS SA

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021 (suite)

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2021	Exercice 2020
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		- 1 710	5 696
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	3 121	4 970
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (IV + V - VI + VII - VIII)		51 212	17 825
Résultat des Fonds Gérés (IX)		-	-
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		- 31	436
Intérêts minoritaires (XI)		95	55
4 - RESULTAT NET (IV + V - VI + VII - VIII - IX - X - XI)	18	51 148	17 444
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		51 148	17 444
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		95	55

Résultat par action : 365.12 euros

Résultat dilué par action : 365.12 euros

Annexe aux comptes consolidés

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2021, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2020.

Les comptes retenus pour la société CENCA sont ceux arrêtés au 30/09/2020.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Le périmètre de consolidation a évolué en 2021 de la manière suivante:

- La société TMG a acquis le 15 décembre 2020, via une société ad'hoc TMG Canada INC, 60% du capital de la société de droit canadienne ABI LTD. Pour rappel, en 2020, compte tenu des délais d'établissement des comptes consolidés et du fait que le groupe n'avait pas obtenu d'informations suffisamment fiables, ces entités n'avaient pas été consolidées. TMG Canada INC et ABI LTD sont intégrées globalement à partir de l'exercice 2021.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 constitue un fait marquant de l'exercice.

L'épidémie de COVID-19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de COVID-19 en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles.

UNIGRAINS a mis en place un dispositif de gestion de crise d'abord en assurant la sécurité de ses salariés par la mise en place du télétravail généralisé, et ensuite en recueillant toutes les informations sur l'impact du Covid 19 sur le portefeuille de participations, en France et à l'international. Une cartographie globale des sociétés du portefeuille d'UNIGRAINS et ses filiales a été établie en mesurant la sensibilité de chacune des participations à l'impact de cette crise. Parallèlement, les Etudes Economiques d'UNIGRAINS ont publié des analyses sur le plan économique, financier ainsi que sur le secteur agroalimentaire afin d'éclairer les sociétés du portefeuille et les partenaires du groupe sur les conséquences de cette crise.

Ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31

décembre 2021. L'évaluation des immobilisations financières a été réalisée en tenant compte du contexte lié à la crise sanitaire.

La poursuite d'activité et la continuité d'exploitation ne sont pas impactées.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1: Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2021 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement ANC n°2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il résulte :

-soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;

-soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 889 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +77 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes comptables suivantes :

- provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- de prudence,
- de coûts historiques,
- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- de permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de :

- CENECA pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2021, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2020 ;
- ABI LTD, société clôturant ses comptes au 28 février. Pour les besoins de la consolidation, une balance au 31 décembre 2021 a été établie en retenant une activité sur les 12 mois de l'année 2021.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conversion des entités établissant leurs comptes en monnaie étrangère

Les sociétés TMG CANADA INC et ABI LTD établissent leurs comptes en dollars canadiens. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains. Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,4393 dollar canadien ;
- Compte de résultat : cours moyen de l'année 2021 soit 1 € = 1,4834 dollar canadien.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- | | |
|------------------------|--------|
| - Agencements : | 10 ans |
| - Mobilier de bureau : | 10 ans |
| - Installations : | 5 ans |
| - Véhicules : | 4 ans |
| - Matériel de bureau : | 3 ans |
| - Logiciels : | 3 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2021 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (*quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires*).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués par les investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution

d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.

Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- les provisions concernant des engagements par signature ;
- les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base: Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO: CAMARCA, régime complémentaire AGIRC: CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation: CCPMA Retraite*).

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 447 k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales: 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.

- Taux d'actualisation de 0.98 % hors inflation pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA et de 0.85% pour les sociétés du groupe TMG.

- Age de départ à retraite : 65 ans pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA et entre 62 et 64 ans pour les sociétés du groupe TMG.

Il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Les droits sont désormais répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui donnent lieu à l'acquisition de ceux-ci.

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique «Frais de personnel» comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 26,5%; toutefois, les plus-values à

long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (*12% du résultat brut des PV de cession*).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1^{er} janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1^{er} janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 m€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1^{er} janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM. Au 1^{er} janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée au périmètre d'intégration fiscale.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (*et moins-values nettes à long terme*) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,

- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (total bilan ou parts dans les fonds propres) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif):

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2021 :

- UNIGRAINS PARTENAIRE, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- SAIAM détenue à 99.87% par UNIGRAINS,
- La Société Civile UNI UN contrôlée à 99.55% par UNIGRAINS
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97.44% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS AVENIR, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS,
- AUXINEA, contrôlée 100% par UNIGRAINS,
- MAMATA, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS.
- TMG CANADA INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS,
- ABI LTD, contrôlée à 60% par TMG CANADA INC contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.44% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint):

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39.50 %,
- UNILIS AGTECH, détenue à 49,83%.

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable):

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41.62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30.57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la compagnie financière AGRICEREALES.

Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES En milliers d'euros	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
MESSIS FINANCES - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	495	-595	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	12 600	59 536	IG
UNIGRAINS PARTENAIRE - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	3 231	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	1 000	48	IG
S.A.I.A.M. SA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,87	192	19	IG
UNI-UN SCI - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	128	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	97,44	82 315	2 192	IG
TMG - 1, rue du Départ 75014 Paris	100,00 (2)	57 152	69 012	IG
MECATHERM - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 931	IG
MAMATA - 1, rue du Départ 75014 Paris	100,00 (2)	850	-373	IG
TMG CANADA - 4100 1155 Boulevard Rene Levesque West Montreal - H3B3V2 QUEBEC - Canada	100,00 (2)	10 754	0	IG
ABI LTD, 61 Performance Drive, Richmond hill, On, L4S, OJ5, Canada	60,00 (3)	8 293	1 203	IG
AUXINEA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	50	-8	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 436	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
UNILIS AGTECH - 23, avenue de Neuilly - 75 116 PARIS	49,83	600	-145	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 9, avenue George V - 75008 PARIS	41,62	915	3 796	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	4 365	-1 239	ME

(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigrains

(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,44% par Unigrains

(3) Par TMG Canada, détenu indirectement à 58,46% par Unigrains

IG : Intégration Globale

IP : Intégration Proportionnelle

ME : Mise en Equivalence

Sociétés non consolidées :

La société MECATHERM INC, détenue à 100% par la société TMG, n'est pas retenue dans le périmètre de consolidation. Les produits de la société sont essentiellement constitués de prestations intragroupe avec la société MECATHERM venant couvrir les charges d'exploitation engagées par la société. L'impact principal se retrouve donc au niveau de la présentation de ces charges d'exploitation. Cet impact est considéré comme non significatif pour l'établissement des comptes consolidés du groupe UNIGRAINS.

Entrées de périmètre :

La société TMG a acquis le 15 décembre 2020, via une société ad'hoc TMG Canada, 60% du capital de la société de droit canadienne ABI pour un montant de 8.2 m€ avec un écart d'acquisition comptabilisée à hauteur de 8,6 m€ .

Pour rappel, en 2020, compte tenu des délais d'établissement des comptes consolidés et du fait que le groupe n'avait pas obtenu d'informations suffisamment fiables, ces entités n'avaient pas été consolidées. TMG Canada INC et ABI LTD sont intégrées globalement à partir de l'exercice 2021.

Les principaux impacts de ces entrées sur les comptes consolidés 2021 concernent la société ABI LTD au niveau des postes suivants :

- o Bilan Actif :
 - Ecart d'acquisition : +8,64 m€ ;
 - Immobilisations coporelles : +0,70 m€ ;
 - Stocks : +2,45 m€ ;
 - Clients et autres débiteurs : +2,35 m€ ;
 - Trésorerie nette des concours bancaires : +0,61 m€ ;
- o Bilan Passif :
 - Intérêts minoritaires : +1,10 m€ ;
 - Fournisseurs et autres créditeurs : +3,04 m€ ;
- o Compte de résultat :
 - Production de services : +1,83 m€ ;
 - Production de biens : +9,96 m€ ;
 - Autres produits d'exploitation : +1,62 m€ ;
 - Achats consommés : +7,25 m€ ;
 - Charges de personnel : 5,65 m€ ;
 - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions : 0,39 m€.

Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67,82 %
SDCIFTE GENERALE (groupe)	6,79 %
UNIGRAINS AVENIR	4,88%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5,15 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3,40 %
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,01 %

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58,92
<u>Elle-même détenue par :</u>	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48,78 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12,85 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37,57 %
AUTRES ACTIONNAIRES	0,80 %
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14,16 %
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7,33 %
UNION INVIVO	4,73 %
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4,29 %
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3,33 %
AUTRES ACTIONNAIRES	7,24%

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS PARTENAIRE

UNIGRAINS SA	100,00 %
--------------	----------

Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Brut	60	82 463	82 523	73 824
Amortissements	-60	0	-60	0
Total Ecart Acquisition	0	82 463	82 463	73 824
Brut	3 159	80 524	83 683	81 360
Amortissements	-2 946	-10 782	-13 728	-12 765
Total Immobilisations incorporelles nettes	214	69 742	69 956	68 595
Brut	22 135	27 251	49 386	50 009
Amortissements et dépréciations	-14 416	-22 657	-37 072	-37 783
Total Immobilisations corporelles nettes	7 719	4 594	12 314	12 225
TOTAL	7 933	156 800	164 732	154 648

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Brut	782 192	14	782 206	790 747
Dépréciations	-60 915	0	-60 915	-61 309
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	721 277	14	721 291	729 438
Total Participations mises en équivalence	2 606	0	2 606	2 575
Brut	2 637	0	2 637	6 063
Dépréciations	-227	0	-227	0
Total Crédit à la clientèle	2 410	0	2 410	6 063
Brut	40 000	882	40 882	42 819
Dépréciations	-	-	-	-
Total Prêts subordonnés	40 000	882	40 882	42 819
Brut	421	0	421	2 304
Dépréciations	-421	0	-421	-1 460
Total Créances douteuses	0	0	0	844
Brut	7 685	0	7 685	11 379
Dépréciations	-	-	0	-227
Total ICNE	7 685	0	7 685	11 152
Dépôts versés	55	442	497	467
Total autres immobilisations financières	50 150	1 324	51 475	61 345
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	774 034	1 338	775 372	793 359

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 5 : Stocks

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Brut	-	11 293	11 293	9 520
Dépréciations	-	-1 688	-1 688	-3 736
STOCKS	-	9 605	9 605	5 784

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 6 : Impôts différés actifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Impôts différés actifs	6 599	2 742	9 341	3 946
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	6 599	2 742	9 341	3 946

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 7 : Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Brut	2 140	74 245	76 386	62 675
Dépréciation	-809	-4 451	-5 260	-5 271
CLIENTS	1 332	69 794	71 126	57 405
Brut	1 123	7 265	8 388	20 163
Dépréciation	-85	0	-85	-
AUTRES DEBITEURS	1 038	7 265	8 304	20 163
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	2 370	77 059	79 429	77 568

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 8 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Brut	79 711	0	79 711	64 171
Provision	-1 121	0	-1 121	-1 073
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	78 590	0	78 590	63 098

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 9 : Trésorerie nette des concours bancaires

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Caisse	1	-	1	1
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	56 588	39 187	95 775	53 186
Dettes rattachées à des cpte ordin	-	-	-	-
Etab.crédit, comptes à terme et prêts	-	-	-	-
Créances rattachées cpte à terme & prêts	-	-	-	0
Cptes ordinaires débiteurs	0	-	0	0
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	56 589	39 187	95 776	53 187

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 10 : Comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Comptes de régularisation	524	1 046	1 570	1 693
COMPTES DE REGULARISATION	524	1 046	1 570	1 693

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD

Note 11 : Variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2019	7 000	825 581	41 008	-	873 589
Distributions UNG			-6 020		-6 020
Autres variations *			293		293
Résultat non distribué		35 281	-35 281		0
Résultat 2020			17 444		17 444
SITUATION AU 31/12/2020	7 000	860 863	17 444	-	885 306
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Auto-détention *			246		246
Résultat non distribué		12 649	-12 649		0
Changement de méthode		614			614
Ecart de conversion				664	664
Résultat 2021			51 148		51 148
SITUATION AU 31/12/2021	7 000	874 126	51 148	664	932 938

* Unigrains auto-détient 6 825 actions pour 18 980€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains

Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Changement de méthode	31/12/2021
UNIGRAINS					
Risques divers	5 581	905	4 034	-	2 452
Provision engagement retraite	874	-	29	350	495
Charges diverses	128	-	-	-	128
Provisions pour risques UNIGRAINS	6 583	905	4 063	350	3 075
UNIGRAINS PARTENAIRE					
Risques de crédit	-	-	-	-	-
Provisions pour risques UNIGRAINS PARTENAIRE	-	-	-	-	-
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT					
Provision engagement retraite	19	-	0	-	19
Provisions pour risques UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	19	-	0	-	19
MESSIS					
Provision engagement retraite	120	-	77	-	44
Provisions pour risques MESSIS	120	-	77	-	44
AUXINEA					
Provision engagement retraite	-	8	-	-	8
Provisions pour risques AUXINEA	-	8	-	-	8
TMG					
Provision engagement retraite	264	29	-	50	244
Provisions pour risques TMG	264	29	-	50	244
MECATHERM					
Risques divers	5 770	3 063	3 601	-	5 232
Provision engagement retraite	3 133	-	58	441	2 634
Provisions pour risques MECATHERM	8 903	3 063	3 659	441	7 866
MAMATA					
Provision engagement retraite	-	4	-	-	4
Provisions pour risques ABI	-	4	-	-	4
ABI LTD					
Risques divers (1)	-	138	-	-	138
Provisions pour risques ABI	-	138	-	-	138
TOTAL GENERAL	15 890	4 147	7 799	-841	11 397
(1) Entrée de périmètre					

Note 13 : Impôts différés passif

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>
En milliers d'euros				
Impôts différés passifs	-	6 771	6 771	6 672
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	-	6 771	6 771	6 672
<i>(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				
<i>(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				

Note 14 : Emprunts et dettes financières

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>
En milliers d'euros				
Ets crédit, cat & emprunts	70 000	51 575	121 575	136 621
Dettes rattachées emprunts	68	86	154	432
Comptes créditeurs à terme	2 665	0	2 665	3 728
Dépôts et cautionnements reçus	2	0	2	2
Dettes sur titres	108	392	499	259
Fonds participatifs	0	335	335	350
Total Emprunts et Dettes	72 842	52 387	125 230	141 392
<i>(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				
<i>(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				

Note 15 : Fournisseurs et autres créditeurs

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>
En milliers d'euros				
Fournisseurs	1 328	14 587	15 915	13 398
Clients - Avances et acomptes	1	94 556	94 557	65 297
Dettes Fiscales & Sociales	9 425	8 467	17 892	13 400
Autres créditeurs	65	1 475	1 540	4 877
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	10 818	119 085	129 904	96 972
<i>(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				
<i>(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				

Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

	<i>Unigrains Hors Mecatherm (1)</i>	<i>Groupe Mecatherm (2)</i>	<i>Total 31/12/2021</i>	<i>Total 31/12/2020</i>
En milliers d'euros				
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 422	236	4 658	4 736
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 422	236	4 658	4 736
<i>(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				
<i>(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC & ABI LTD</i>				

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Impôts courants	8 147	4 464
Impôts différés	-5 025	506
TOTAL IMPOTS	3 121	4 970

Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2021
UNIGRAINS	46 340		46 340
UNIGRAINS PARTENAIRE	305		305
SAIAM	-104	0	-104
UNI UN	-14	0	-14
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	215		215
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	1 730		1 730
MESSIS FINANCES	5		5
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	-402	-11	-412
UNIGRAINS AVENIR	-134		-134
AUXINEA	-176		-176
TMG	-2 398	-63	-2 461
MECATHERM	6 200	163	6 362
MAMATA	-290	-8	-298
TMG CANADA	0	0	0
ABI	19	14	33
SEMAGRI	374		374
UNILIS	-86		-86
UNICEREM	-466		-466
CENECA	0		0
AGRA INVESTISSEMENT	31		31
RESULTAT 2021	51 148	95	51 243

Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2021
Résultat net	51 243
Charge d'impôt	3 121
Résultat comptable avant impôt	54 365
Taux	26,50%
Impôt théorique	14 407
Ecart sur différences permanentes	-11 827
Résultat des sociétés mises en équivalence	-8
Ecart sur différences temporaires	-797
Ecarts sur taux (sociétés étrangères/imposition)	
Retraitements de consolidation	-4 322
Déficit non activé sur l'exercice	109
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	-359
contribution 3,3%	-18
Rappel d'IS	5 710
Autres	227
<u>IMPÔT REEL</u>	3 121

Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	TOTAL 31/12/2021
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	51 243
+/- Dotations nettes aux amortissements	3 541
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	-3 652
-/+ Variation de l'impôt différé	5 025
-/+ O/P sociétés mise en équivalence	31
-/+ Plus et moins-values de cession	-37
+ Charges financières nettes	0
Capacité d'autofinancement	46 336
+/- Variations du BFR	28 948
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	75 284
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-1 420
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-5 817
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	11 175
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	0
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	32
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	3 971
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-4 795
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0
+ Dividendes perçus des entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	8 125
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-24 504
+/- intérêts décaissés	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	-21 174
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	58 081
Effet des variations de taux de conversion	0
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	116 285
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	174 366

Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	UNIGRAINS PARTENAIRE	MESSIS FINANCES	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	AUXINEA	MAMATA	MECATHERM	TMG	AGILTD	TOTAL
Effectifs	59		4	4	0	3	415	10	75	571

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Concernant UNIGRAINS, le montant global des rémunérations allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 1 405 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 53 k€.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (*régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite*)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65^{ème} année (pour les sociétés UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, MESSIS et AUXINEA) et entre 62 et 64 ans (pour le groupe TMG) des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 347 k€.

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Ce changement est motivé par une harmonisation des méthodes comptables au niveau du groupe. En effet, pour ses besoins internes, le groupe TMG établit un sous palier de consolidation en normes IFRS.

Pour information, l'impact du changement de méthode s'élève à -841 K€ dont 614 k€ comptabilisés dans les réserves consolidées (montant net d'impôt).

Note 23 : Autres engagements hors bilan

Engagements financiers donnés:

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 0 k€
- Engagement de garantie : 1 350 k€
- Cautions données et retenues de garantie : 33 273 K€
- Autres engagements donnés :
 - o Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Engagements financiers reçus:

- Engagements sur titres à recevoir : 59 904 k€
- Cautions et avals reçus : 31 893 K€
- Dividendes préciputaires : 886 K€

Instruments financiers:

UNIGRAINS a mis en place un instrument de couverture afin de couvrir le risque de taux lié au crédit revolving.

Il a été conclu le 11 Juin 2018 sur un notional de 35 M€, une première date de fixing (euribor 6 mois de -0,338) au 29 novembre 2019, un taux fixe de 0,58% et une échéance à fin décembre 2022.

Son coût cash sur l'année 2021 a été de 386 K€ et sa valorisation sur l'année 2022 est de 381 K€.



UNIGRAINS

VOS ENJEUX SONT NOS ENJEUX

Unigrains

23 avenue de Neuilly
75116 Paris France
Tel : +33(0)1 44 31 10 00

Twitter

@UnigrainsGroup

Site Web

www.unigrains.fr



Montant des soutiens sur l'année 2021

•

% d'encours net au 31/12/2021 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives agricoles + industries de 1ère transformation

•

•

•

Turnover involontaire

•

•

% salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total de salariés en CDI (au 31/12 de l'année N)

•

•

Indicateur d'impact technologique

UNIGRAINS ET LA DPEF

PÉRIMÈTRE

PRECISION SUR UNIGRAINS EQUIPEMENTS

INDICATEURS

% des investissements 2021 comprenant un droit d'information RSE ou des criteres RSE impactant la remuneration

•

•

Consommation énergétique 2021 : consommation électricité (en Kwh) / consommation gaz (en Kwh)

•

•

•

•

— SYNTHÈSE DES ACTIONS RSE QU'UNIGRAINS S'APPLIQUE À LUI-MÊME —

RISQUES	ENJEUX	ACTIONS ENGAGÉES	ARTICLE L.225-102-1
NÉGLIGER LA CAPACITÉ DE L'ENTREPRISE À ÊTRE UN VECTEUR D'IMPACT SOCIÉTAL POSITIF EN LIGNE AVEC SON EXPERTISE SECTORIELLE	ACTIONS DE MÉCENAT	• Soutien financier à l'AFR • Soutien financier à l'AFD Paris'Est • Soutien financier à l'AFM • Soutien financier à l'AFD • Soutien financier à l'AFD Paris'Est • Soutien financier à l'AFD Paris'Est • Soutien financier à l'AFD Paris'Est • Soutien financier à l'AFD Paris'Est • Soutien financier à l'AFD Paris'Est	1, 2, 3, 4, 5, 7
NE PAS ÊTRE MOTEUR DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE	ALIMENTATION SAINES, FILIÈRES COURTES ET TRACABILITÉ	• Réalisation de l'étude de faisabilité	3, 4, 7
	GESTION DES DÉCHETS	• Mise en place d'un système de gestion des déchets	1, 3
NE PAS ÊTRE MOTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	ATTITUDE ECO RESPONSABLE DES SALAIRES	• Mise en place d'un système de gestion des déchets • Mise en place d'un système de gestion des déchets	1, 2, 3, 4, 7
	SUPPRESSION DU PLASTIQUE	• Mise en place d'un système de gestion des déchets • Mise en place d'un système de gestion des déchets	1, 2, 3, 7
MANQUER D'ATTRACTIVITÉ POUR ATTIRER ET CONSERVER LES TALENTS	MARQUE EMPLOYEUR	• Mise en place d'un système de gestion des déchets • Mise en place d'un système de gestion des déchets • Mise en place d'un système de gestion des déchets • Mise en place d'un système de gestion des déchets • Mise en place d'un système de gestion des déchets	8
	PARITÉ - DIVERSITÉ	• Mise en place d'un système de gestion des déchets • Mise en place d'un système de gestion des déchets • Mise en place d'un système de gestion des déchets • Mise en place d'un système de gestion des déchets • Mise en place d'un système de gestion des déchets	8, 9, 10

Résumé des principales actions engagées

EN RELATION À L'ARTICLE L.225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

1/ Aux conséquences du rattachement
criminalistique de l'activité de la société et de l'usage
de ses biens et services qu'elle a eues :

2/ À ses engagements sociaux en faveur
du développement durable :

3/ À ses engagements sociaux en faveur
des personnes handicapées :

4/ À ses engagements sociaux en faveur
de la lutte contre la discrimination sexuelle :

5/ À ses engagements sociaux en faveur
de la lutte contre la discrimination sexuelle :

6/ À ses engagements sociaux en faveur du
respect du bien-être animal :

7/ À ses engagements sociaux en faveur du
respect des ressources humaines et de l'environnement :

8/ Aux actions collectives qu'elle a entreprises en
faveur des personnes souffrant de handicap et de
personnes âgées, ainsi que des conditions
de travail des salariés :

9/ Aux actions visant à lutter contre les
discriminations et à promouvoir les diversités :

10/ Aux actions visant à promouvoir des personnes
handicapées :

— SYNTHÈSE DES ACTIONS RSE QU'UNIGRAINS ENGAGE — AVEC SES ENTREPRISES-PARTENAIRES

RISQUES	ENJEUX	ACTIONS ENGAGÉES	ARTICLE L.225-102-1
INVESTIR SANS IDENTIFIER ET SUIVRE LA MATURITÉ RSE DE LA CIBLE	INVESTISSEMENT RESPONSABLE / PHASE D'ETUDE	• Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
	INVESTISSEMENT RESPONSABLE / SUIVI	• Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
	ÉTHIQUE	• Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
	PARITÉ	• Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE • Mise en place d'un processus d'identification des risques RSE	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10



Témoignage de Fert

Jean-François Lambert, président de Fert Agrains, président de Fert

— LES AGRICULTEURS CÉRÉALIERS FRANÇAIS ENGAGÉS DEPUIS 40 ANS — auprès des agriculteurs des pays en développement et émergents

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• C'est en partant avec les organisations locales que Fert a pu agir.

• C'est en partant avec les organisations locales que Fert a pu agir.

• C'est en partant avec les organisations locales que Fert a pu agir.

• C'est en partant avec les organisations locales que Fert a pu agir.

• C'est en partant avec les organisations locales que Fert a pu agir.

• C'est en partant avec les organisations locales que Fert a pu agir.

• C'est en partant avec les organisations locales que Fert a pu agir.

• C'est en partant avec les organisations locales que Fert a pu agir.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• L'aide au développement agricole n'est pas seulement une affaire d'argent.

• En 40 ans, Fert est intervenue dans 20 pays.

• En 40 ans, Fert est intervenue dans 20 pays.

• En 40 ans, Fert est intervenue dans 20 pays.

• En 40 ans, Fert est intervenue dans 20 pays.

• En 40 ans, Fert est intervenue dans 20 pays.

• En 40 ans, Fert est intervenue dans 20 pays.

• En 40 ans, Fert est intervenue dans 20 pays.

• En 40 ans, Fert est intervenue dans 20 pays.

— CHIFFRES CLÉS —

24
pays dans 12 pays

60 ans
d'existence

2500

71 000
familles agricoles

1,25

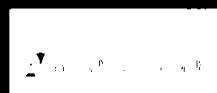
29

fert

AGRICULTURE



Implication dans des initiatives responsables



Fondation Agro ParisTech

Depuis 2017, Unigrains est membre de la Fondation Agro ParisTech. En ligne avec les valeurs et les objectifs d'Unigrains, ce partenariat a pour but de contribuer à la formation des jeunes ingénieurs agronomes et d'accompagner le développement d'un esprit entrepreneurial des élèves. Unigrains participe notamment au jury du parcours Entreprendre ! conduit par la Fondation.



Initiative Unigrains Solidaire

Initiative inspirée par l'association AME 1952, l'association Unigrains Solidaire a pour but de soutenir les associations à but non lucratif. Elle est engagée dans le projet de la Cité Agricole de la région de la Vallée de la Seine. Elle participe également à l'opération de la Cité Agricole de la région de la Vallée de la Seine.



Banque
Alimentaire

Collecte Nationale des Banques Alimentaire



Atelier Fresque du Climat



Sponsor de l'Open AgriFood

Depuis 2016, Unigrains est partenaire du forum Open AgriFood, forum tiers qui réunit, pour deux jours de débat et de dialogue, tous les acteurs de la chaîne de valeur agri-alimentaire. La force du modèle de l'Open AgriFood réside dans sa capacité à rassembler tous les maillons de l'agriculture jusqu'au consommateur afin d'identifier ensemble les priorités et les solutions de demain.

Négliger la capacité

de l'agriculture à produire pour le bien commun, c'est négliger la capacité de la société à produire du bien commun.

— POINT DE SITUATION —

Unigrains, spécialiste du secteur agroalimentaire et fortement impliqué dans le lien entre la production agricole et le consommateur, souhaite également traduire cet engagement via des actions solidaires.

— ACTIONS —



Unigrains a financé la mise en place d'un atelier de concertation pour les acteurs du territoire afin de définir les actions à mener.

Unigrains a financé la mise en place d'un atelier de concertation pour les acteurs du territoire afin de définir les actions à mener.

Unigrains a financé la mise en place d'un atelier de concertation pour les acteurs du territoire afin de définir les actions à mener.

Unigrains a financé la mise en place d'un atelier de concertation pour les acteurs du territoire afin de définir les actions à mener.

Unigrains a financé la mise en place d'un atelier de concertation pour les acteurs du territoire afin de définir les actions à mener.

1,2 — INDICATEUR DE PERFORMANCE —

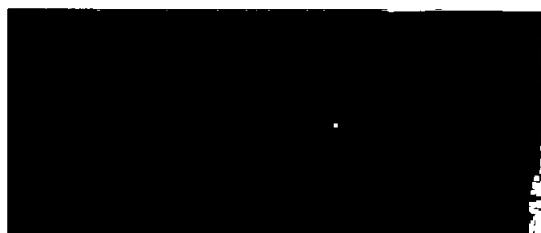
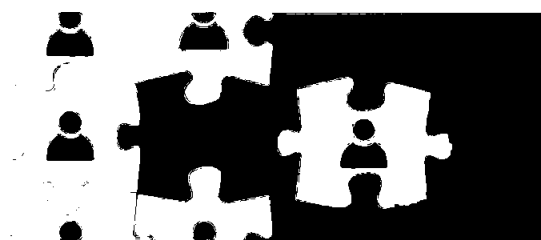
Manquer d'attractivité : un enjeu majeur

Le manque d'attractivité est une problématique majeure pour les entreprises.

— POINT DE SITUATION —

Il est essentiel pour toutes les structures du groupe de disposer des compétences nécessaires à sa croissance et à ses axes de développement.

— ACTIONS —



— INDICATEURS DE PERFORMANCE —

9,8

36,2

Ne pas être moteur

Ne pas être le moteur de la dégradation des paysages et de la biodiversité

— POINT DE SITUATION —

En 2018, le secteur de la production agricole représente 19% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées sur le sol français et est soumis à plusieurs enjeux majeurs, notamment nourrir les populations, assurer la pérennité des paysages et de la biodiversité, favoriser le bien-être animal, faire face à l'impact du changement climatique... Les émissions de ce secteur sont majoritairement non énergétiques, principalement constituées de méthane, en lien avec l'élevage, et de protoxyde d'azote, en lien avec la fertilisation des plantes. Une autre particularité essentielle du secteur agricole est sa capacité à développer le stockage de carbone dans les sols. Or cette question des puits de carbone est totalement intégrée dans l'atteinte de l'objectif SNBC de neutralité carbone en 2050.

— ACTIONS —



Le secteur agricole est soumis à plusieurs enjeux majeurs, notamment nourrir les populations, assurer la pérennité des paysages et de la biodiversité, favoriser le bien-être animal, faire face à l'impact du changement climatique...

Les émissions de ce secteur sont majoritairement non énergétiques, principalement constituées de méthane, en lien avec l'élevage, et de protoxyde d'azote, en lien avec la fertilisation des plantes.

Une autre particularité essentielle du secteur agricole est sa capacité à développer le stockage de carbone dans les sols.

Or cette question des puits de carbone est totalement intégrée dans l'atteinte de l'objectif SNBC de neutralité carbone en 2050.

— INDICATEUR DE PERFORMANCE —

46

Ne pas être moteur

La consommation d'énergie par habitant en France

— POINT DE SITUATION —

La Stratégie Nationale Bas Carbone, feuille de route de la France pour conduire la politique d'atténuation du changement climatique, fixe un cap pour atteindre la neutralité carbone dès 2050 pour le territoire français. Cet objectif implique une décarbonation totale de l'énergie à l'horizon 2050 et impose de réduire très fortement la consommation d'énergie dans tous les secteurs, de plus de 40% par rapport à 2015.

— ACTIONS —



Le restaurant en ligne des consommations d'énergie et des sites du groupe "Mégaparc" a permis d'identifier et d'engager en matière de transition énergétique



Le restaurant en ligne des consommations d'énergie et des sites du groupe "Mégaparc" a permis d'identifier et d'engager en matière de transition énergétique



Le restaurant en ligne des consommations d'énergie et des sites du groupe "Mégaparc" a permis d'identifier et d'engager en matière de transition énergétique

— INDICATEURS DE PERFORMANCE —

1 593 756

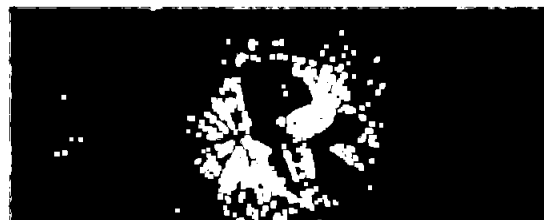
4 783 914

Investir sans identifier et sans reconnaître les bénéfices sociaux et environnementaux

— POINT DE SITUATION —

Investir dans des entreprises d'avenir, qui créent de la valeur au sens large, en incluant les capitaux naturels et humains aux côtés des capitaux financiers et en prenant en compte les risques et les enjeux du développement humain et environnemental, tels sont les grands principes qui guident Unigrains dans le développement d'une politique d'investissement éthique et responsable.

— ACTIONS —



une évaluation des impacts sociaux et environnementaux est intégrée au système d'investissement et est prise en compte dans les décisions d'investissement.

Unigrains a mis en place un processus d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux.

Unigrains a mis en place un processus d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux.

Unigrains a mis en place un processus d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux.

Unigrains a mis en place un processus d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux.

Unigrains a mis en place un processus d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux.

Unigrains a mis en place un processus d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux.

Unigrains a mis en place un processus d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux.

Unigrains a mis en place un processus d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux.

— INDICATEUR DE PERFORMANCE —

65

Low price point - 1000 - RSE

-ENJEU- Politique d'Investissement Responsable

investor considers or

**-ENJEU-
Transition
Énergétique**

Ne pas être négligé

**-ENJEU-
Transition
Agroécologique**

Ne pas être noté

-ENJEU- Attraction et Gestion des Talents

Maple & Associates

**-ENJEU-
Impact Sociétal
Positif**

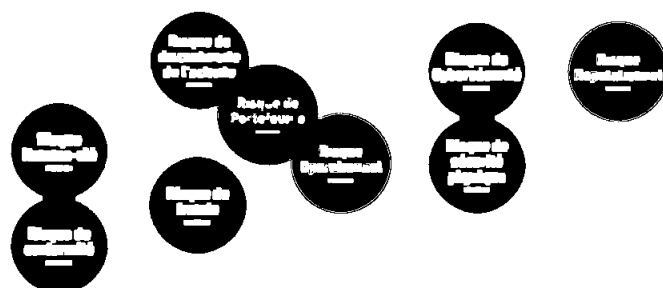
Negligent, a capriccio

Identification des risques extra-financiers

— MÉTHODOLOGIE —

La sélection des principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités retenus dans cette Déclaration de Performance Extra Financière a été conduite à partir des travaux d'identification des risques par le Comité d'Audit et de la mission du cabinet Utopies.

COMITÉ D'AUDIT : IDENTIFICATION DES RISQUES MAJEURS



— GOUVERNANCE RSE & STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE RESPONSBALE —

Le cabinet UTOPIES a été missionné sur le dernier trimestre 2019 pour accompagner Unigrains dans la réalisation d'un diagnostic et la définition d'une stratégie RSE.



Ces interviews ont été menées en utilisant une série méthodologique d'analyse structurée avec l'appui de quatre référents clés

-
-
-
-

La mission Utopies a conduit à l'identification de quatre axes déclarant une proposition de vision stratégique RSE

-
-
-
-

— CONCLUSIONS —

Le Comité de Direction s'est emparé de ces conclusions pour bâtir une première feuille de route RSE.

Le croisement de ces approches permet de mettre en évidence cinq principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités pour le Groupe.



IDENTIFICATION ET SUIVI DES RISQUES & OPPORTUNITÉS EXTRA-FINANCIERS



Temoignage Eureden

— UNIGRAINS INDEXE SON FINANCEMENT — DU GROUPE COOPÉRATIF BRETON, EUREDEN, À DES CRITÈRES RSE

Unigrains, partenaire financier historique d'Eureden, a souscrit à une émission obligataire indexée à des critères RSE en décembre 2021, afin d'accompagner le groupe coopératif breton dans sa reprise d'André Bazin.

« Unigrains, partenaire financier historique d'Eureden, a souscrit à une émission obligataire afin d'accompagner le groupe coopératif breton dans sa reprise de la société André Bazin »

« Les trois critères RSE retenus sont : »

1. Sécurité au travail »

2. Énergies renouvelables »

« L'objectif sera orienté de notre Adhérer »

d'André Bazin »

3. Réduction des émissions »

« L'objectif sera orienté de notre Adhérer d'André Bazin »



« L'objectif sera orienté de notre Adhérer d'André Bazin »

Alain Porvin, Président du Conseil d'Administration d'Eureden



« L'objectif sera orienté de notre Adhérer d'André Bazin »

Fabrice Queriat, Président du Conseil d'Administration d'Unigrains



Témoignage ARFITEC

— UNIGRAINS APPUIE LE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE ARFITEC — ACTEUR ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ARFITEC, groupe spécialiste des technologies de diffusion de liquides (nébulisation et brumisation) pour la distribution alimentaire et pour l'industrie, a réalisé, en décembre 2021, une émission d'obligations convertibles souscrite par Unigrains.

• Fondée en 1989 à Angoulême

• 320 collaborateurs répartis dans 15 pays du monde

ARFITEC est un groupe industriel français spécialisé dans la conception, la fabrication et la distribution de technologies de diffusion de liquides (nébulisation et brumisation) pour la distribution alimentaire et pour l'industrie.

• Le Groupe ARFITEC s'est fortement développé depuis sa création

• Dans un contexte de marché favorable au développement de produits innovants



Michel Gochwind, Président Directeur Général du Groupe ARFITEC, nous explique comment la souscription de cette émission d'obligations convertibles par Unigrains a permis au Groupe ARFITEC de financer son développement et de renforcer sa position de leader mondial dans le domaine des technologies de diffusion de liquides.

Michel Gochwind, Président Directeur Général



Julien Boquet, Directeur Financier du Groupe ARFITEC, nous explique comment la souscription de cette émission d'obligations convertibles par Unigrains a permis au Groupe ARFITEC de financer son développement et de renforcer sa position de leader mondial dans le domaine des technologies de diffusion de liquides.

Julien Boquet, Directeur Financier

ARFITEC FLUID
TECH
FOR
LIFE
GROUP



SOCIAL

Droits de l'homme

-

Santé et sécurité

-

-

Précarité

-

-

Parité, diversité, inclusion

-

-

-

Qualité de vie au travail

-

-

-

-

Formation, GPEC

-

-

-

Dialogue social

-

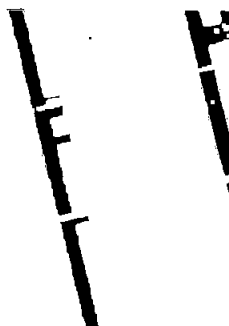
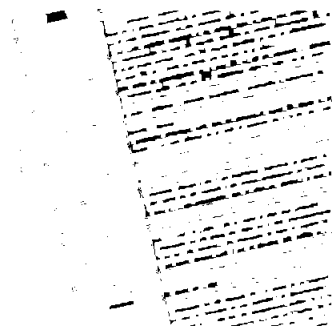
-

Partage de la valeur

-

-

-



FOURNISSEURS

Politique achat

-
-
-

Zones à risques

-
-

Approvisionnement matière première agricole

-
-
-
-

Bien être animal

-
-

COMMUNAUTÉS

Développement économique local

-

Relations Ecoles

-
-

Mécénat

-



ENVIRONNEMENT

Litiges environnementaux

-
-
-
-

Exposition de l'activité aux risques de changement climatique

-
-

Emission de GES

-
-
-
-
-
-
-

Eau - consommation et rejets

-
-

Déchets

-

CLIENTS

Qualité et sécurité sanitaire

-
-
-
-

Durabilité, impact environnemental des produits

-
-

Nutrition, santé, bien-être

-
-

Satisfaction clients

-

Grille d'analyse et de suivi extra-financier

des entreprises-partenaires

Une grille d'analyse et de suivi extra-financier des entreprises-partenaires a été développée au sein d'Unigrains afin de disposer d'un cadre opérationnel concret permettant, à l'entrée d'analyser et de mesurer la maturité et les différents axes d'engagements RSE des entreprises-partenaires. Cette grille a été construite à partir de l'ISO 26030, déclinaison sectorielle de l'ISO 26000 proposée aux acteurs de la chaîne alimentaire. Elle permet d'identifier les axes de progression de l'entreprise qui feront l'objet d'un suivi tout particulier.

6 axes

29

80 indicateurs

GOUVERNANCE

Gouvernance actionnariale et opérationnelle

-
-
-
-

Gouvernance RSE

-
-
-
-

Maturité RSE

-
-
-
-

Éthique des affaires

-
-
-

Gestion de crise

-
-
-

La RSE au sein du processus d'investissement

Formation et sensibilisation
des équipes d'investissement

Comité Business

Toutes les opportunités d'investissement sont présentées lors de ce comité qui se tient hebdomadairement. Il rassemble la direction, les investisseurs et les représentants des fonctions support impliquées dans le processus d'investissement. L'objectif est de valider la poursuite de l'instruction d'un dossier par l'équipe d'investissement en conformité avec la stratégie d'investissement d'Unigrains. La Responsable RSE, présente à ce comité, est chargée de soulever les éventuels points d'attention en matière RSE. Ces observations permettant à Unigrains d'orienter son analyse ultérieure mais elles peuvent également participer à une décision d'arrêt d'instruction du dossier.

Comité d'Investissement

Ce comité permet une prise en compte de l'instruction d'un dossier afin d'établir un consensus au sein de l'équipe d'investissement et avec le Directeur de la Stratégie avant sa présentation aux investisseurs : engagements, l'impact social de la maturité des données, réalisées au cours de l'instruction du dossier, et l'impact de cette mission. Il peut s'agir d'une due diligence ou de l'analyse de documents fournis par l'entrepreneur complétée par un entretien RSE.

Comité des Engagements

Suivi en continu

Les documents juridiques encadrant l'investissement rappellent les engagements d'Unigrains, qu'il s'agisse des Principes pour l'Investissement Responsable, de la Charte d'Engagement France Invest ou de la Charte d'Éthique et de Responsabilité. Ils explicitent l'organisation du suivi de la participation en matière RSE avec un principe de base reposant sur le traitement annuel du sujet, sous des formes qui peuvent être variées : entretien, réponse à un questionnaire, inscription à l'ordre du jour d'un organe de gouvernance. L'objectif est de suivre la démarche de l'entreprise, la mise en place de plans d'actions et leurs réalisations.

Les engagements d'Unigrains

CHARTRE D'ETHIQUE & DE RESPONSABILITE

Préambule

• Fondée en 1963 par les créateurs français, Unigrains accompagne en tant qu'investisseur et partenaire responsable des entreprises de toutes tailles, des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie. A ce titre, cette Charte entend rappeler les principes qui guident l'activité d'Unigrains. Nous les mettons en pratique chaque jour dans notre action aux côtés de nos entreprises-partenaires, et ce dès les premières étapes d'analyse des opportunités et des décisions d'investissement.

• Notre démarche se veut ainsi porteuse d'une ambition d'amélioration continue pour aller toujours plus loin dans le respect des principes énoncés au service d'une création de valeur dans la durée.

• Forte d'une expertise sectorielle unique et d'une compréhension d'ensemble des enjeux, Unigrains a conscience de son rôle et de sa contribution dans le développement responsable de ses entreprises-partenaires et des filières de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, en France et à l'international.

• Unigrains souhaite être partenaire de ses participations dans une relation de confiance, de partage des risques et de création de valeur. Pour ses entreprises-partenaires, cette Charte doit donc également être une ligne directrice au service d'une approche éthique partagée dans la conduite des affaires.

Dispositions

• Parce que nous sommes présents dans des secteurs d'activité à forte empreinte environnementale et sociale, nous nous engageons à :

1. Evaluer les impacts environnementaux et sociaux des entreprises que nous investissons et des filières que nous accompagnons, en tenant compte de l'ensemble de leur cycle de vie ;

2. Mettre en œuvre des actions de suivi et de gestion des risques environnementaux et sociaux, en collaboration avec nos entreprises-partenaires ;

3. Être transparents sur nos engagements, nos pratiques et nos résultats, en publiant une déclaration d'engagement et un rapport annuel de responsabilité.

4. Mettre en œuvre des actions de suivi et de gestion des risques environnementaux et sociaux, en collaboration avec nos entreprises-partenaires ;

5. Mettre en œuvre des actions de suivi et de gestion des risques environnementaux et sociaux, en collaboration avec nos entreprises-partenaires ;

6. Être transparents sur nos engagements, nos pratiques et nos résultats, en publiant une déclaration d'engagement et un rapport annuel de responsabilité.

7. Parce que nous entendons gérer nos actifs et nos engagements de manière éthique, nous nous engageons à :

1. Ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités ou des produits qui sont considérés comme controversés ;

2. Ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités ou des produits qui sont considérés comme controversés ;

3. Ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités ou des produits qui sont considérés comme controversés ;

4. Ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités ou des produits qui sont considérés comme controversés ;

5. Ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités ou des produits qui sont considérés comme controversés ;

6. Ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités ou des produits qui sont considérés comme controversés ;

Signature des PRI



Unigrains est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques (OCDE).

Unigrains s'engage à mettre en œuvre les principes énoncés dans la Charte d'Éthique et de Responsabilité, en collaboration avec ses entreprises-partenaires, et à publier une déclaration d'engagement et un rapport annuel de responsabilité.

France Invest Charte d'Investissement Responsable



France Invest Charte d'Investissement Responsable

1



GOUVERNANCE RSE & POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE CHIFFES CLÉS



Enjeux & Perspectives

— EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE AU SEIN D'UNIGRAINS —

- Le 14 septembre 2021
- Les formations sont l'aboutissement
- Eric Thureau
- Eric Thureau et Maximo Vandoni
- Maximo Vandoni
- Ils succèdent respectivement à Philippe Brette et à Jean-François Vandoni
- « Les formations sont l'aboutissement d'un processus de réflexion stratégique qui a débuté il y a plusieurs années, avec l'objectif de développer une culture d'entreprise axée sur la responsabilité sociale et environnementale (RSE-ESG) »



« En tant que Directeur Général Adjoint, j'ai eu l'honneur de succéder à Philippe Brette et de poursuivre son œuvre. Philippe a été un leader inspirant et un homme de bien. Son départ est une perte pour l'entreprise, mais sa vision et ses valeurs restent ancrées dans notre ADN. Je m'engage à poursuivre son travail et à faire évoluer l'entreprise vers de nouveaux horizons. »

Eric Thureau, Directeur Général Adjoint



« En tant que Directeur Général, j'ai eu l'honneur de succéder à Jean-François Vandoni et de poursuivre son œuvre. Jean-François a été un leader inspirant et un homme de bien. Son départ est une perte pour l'entreprise, mais sa vision et ses valeurs restent ancrées dans notre ADN. Je m'engage à poursuivre son travail et à faire évoluer l'entreprise vers de nouveaux horizons. »

Maximo Vandoni, Directeur Général

— LA RSE AU CŒUR DE LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE —

CHANTIERS DE RÉFLEXION

Performance

- Stratégie d'investissement
- International
- Accompagnement des entreprises-partenaires
- Gouvernance
- Management

Responsabilité

- Politique RSE-ESG
- « Donner du sens »

Rayonnement

- Marque Unigrains
- Communication

AUXINEA



**7 missions engagées depuis le lancement
de l'activité en 2021**

**Société
de conseil
& services
créée en
2021**

Société de conseil & services créée sous l'impulsion d'Unigrains en 2021, AuxinéA a pour mission d'accompagner les groupes coopératifs agricoles et les entreprises de l'agroalimentaire pour les aider à apporter des réponses pragmatiques et adaptées aux enjeux de finance et d'organisation auxquels elles font face.



Catherine Roguier est la présidente d'AuxinéA. Elle a travaillé pendant 15 ans au sein d'Unigrains, où elle a occupé des fonctions de direction et de conseil. Elle est diplômée d'un master en gestion et a une expérience riche en matière de conseil et de gestion d'entreprise.

Catherine Roguier,

— DOMAINES — D'INTERVENTION

STRUCTURATION
FINANCIÈRE,
FINANCEMENT
ET TRÉSORERIE

— SPECIFICITÉS —

D'UNE APPROCHE UNIQUE ET DIFFÉRENCIANTE

EXPERTISE SECTORIELLE

EXPÉRIENCE ET SAVOIR-FAIRE OPÉRATIONNELS

APPROCHE PRAGMATIQUE ET SUR-MESURE

MODE OPÉRATIONNEL ADAPTÉ AUX MISSIONS

PANEL LARGE DE DOMAINES D'INTERVENTION

UNILIS Agtech

Unilis
AGTECH

Partenaire financier
et technique des entrepreneurs de l'AgTech.
Innovation

Joint-venture
entre
Unigrains
et Arvalis



Unilis Agtech vise à promouvoir l'innovation technologique dans le secteur agricole, à accompagner les entrepreneurs de l'AgTech, à leur apporter un soutien financier et technique, à leur offrir un accompagnement personnalisé et à leur offrir un accès à un large réseau d'acteurs du secteur agricole.

Alexandre Diaz, Directeur Général

LA PROFESSION CÉRÉALIÈRE AU SERVICE DE L'INNOVATION

- Un accès à Agrosud
- Une expertise technique et commerciale
- Une expertise des ventes par Unilis Agtech

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Un accompagnement technique
- Un accès à un large réseau d'acteurs du secteur agricole
- Un accès à un large réseau d'acteurs du secteur agricole

— 3 START-UPS ACCOMPAGNÉES —

inarix

Javelot

BIO INTRANT

Unilis

Unilis

Unilis

— Les sociétés intéressées peuvent candidater sur le site : www.unilis.fr —

UNIGRAINS

ÉQUIPEMENTS

UNIGRAINS
ÉQUIPEMENTS

TMG – Mecatherm – ABI – MaMaTa

Équipementiers et prestataires de services dédiés
à la boulangerie-pâtisserie-viennoiserie industrielle
-500 salariés et 115 M€ de chiffre d'affaires consolidé en 2021
3 usines (2 en France, 1 au Canada),
1 filiale (États-Unis), 1 siège (France)

Création de :

- Mecatherm en 1964
- ABI en 1989
(filiale de TMG depuis 2020)
- TMG en 2008
- MaMaTa en 2020

Devenue majoritairement par Unigrains depuis 2018, TMG (Together Means Greater) est une alliance d'équipementiers et prestataires de services pour la boulangerie, pâtisserie et viennoiserie industrielle dans une logique de partenariat privilégié. TMG accompagne le développement de chacune de ses marques en favorisant la mise en commun d'expertises, de process et d'expériences autour d'un socle de valeurs partagées dont le savoir-faire, le respect des engagements et l'esprit d'équipe.



Olivier Sorgent, Directeur Général, a rejoint Unigrains en 2018. Il a été nommé à la tête de la division TMG, qui regroupe les activités de boulangerie, pâtisserie et viennoiserie industrielle. Olivier Sorgent a une expérience de plus de 20 ans dans le secteur de l'équipementier et des services pour la boulangerie industrielle. Il a été Directeur Général de la division TMG pendant plus de 3 ans, avant de rejoindre Unigrains. Il a été nommé à la tête de la division TMG, qui regroupe les activités de boulangerie, pâtisserie et viennoiserie industrielle. Olivier Sorgent a une expérience de plus de 20 ans dans le secteur de l'équipementier et des services pour la boulangerie industrielle. Il a été Directeur Général de la division TMG pendant plus de 3 ans, avant de rejoindre Unigrains.

Olivier Sorgent,

UNIGRAINS
ÉQUIPEMENTS

MANAGEMENT

TMG

UNIGRAINS
ÉQUIPEMENTS
MANAGEMENT
TMG

MECATHERM

ABI LTD

MAMATA

M
MECATHERM

ABI LTD

MaMaTa

— CHIFFRES CLES 2021 —

+1 000

projets installés
dans le monde

+70

usines

-500

salariés

10 000

M€ de chiffre d'affaires

MESSIS

Finance



MESSIS

+60 mandats réalisés depuis la création
5 professionnels
Conseil en Fusions & Acquisitions et Ingénierie Financière
sur des opérations de haut de bilan

Société
de conseil en
M&A créée en
2007

Créée par Unigrains en 2007, Messis Finance est une société de conseil en M&A spécialisée dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie.

Messis Finance propose un accompagnement complet pour toutes les opérations de haut de bilan.

Par son appartenance au Groupe Unigrains, Messis Finance dispose d'un accès privilégié aux décideurs des entreprises agroalimentaires et d'une forte implantation au sein des tissus économiques locaux.



Florent Audine, Directeur Général, a rejoint Messis Finance en 2007. Il a précédemment travaillé pour la banque d'affaires de la banque d'investissement française, puis pour la banque d'affaires de la banque d'investissement américaine. Il a également travaillé pour la banque d'affaires de la banque d'investissement américaine. Il a précédemment travaillé pour la banque d'affaires de la banque d'investissement française, puis pour la banque d'affaires de la banque d'investissement américaine.

Florent Audine, DG

— LES MÉTIERS DE MESSIS FINANCE —

Messis Finance conseille l'ensemble des professionnels de l'agroalimentaire et l'agro-industrie

pour leur permettre de réaliser des opérations de haut de bilan. Messis Finance propose un accompagnement complet pour toutes les opérations de haut de bilan. Par son appartenance au Groupe Unigrains, Messis Finance dispose d'un accès privilégié aux décideurs des entreprises agroalimentaires et d'une forte implantation au sein des tissus économiques locaux.



CESSIONS

Minoritaire, majoritaire ou totale



ACQUISITIONS

Croissance externe, build-up



LEVÉE DE FONDS

Conseil en financement



REVUE STRATÉGIQUE

Ingénierie & évaluation

— LES CHIFFRES CLÉS —

+60 mandats

5 professionnels

UNIGRAINS

DEVELOPPEMENT

UNIGRAINS
DÉVELOPPEMENT

254,9 M€ levées depuis le lancement
Co-investissement et gestion pour compte de tiers

Société
de gestion
créée en
2016

Unigrains Développement est une société de gestion spécialisée dans le capital-investissement, agréée par l'AMF sous le numéro GP-16000003, depuis le 3 février 2016. Filiale à 100% d'Unigrains, elle a pour vocation de gérer des fonds français et européens dédiés aux entreprises de l'agroalimentaire. La société s'est dotée d'une succursale de droit italien en juillet 2017 à Milan.

— FONDS GÉRÉS —

Unigrains Développement gère deux fonds d'investissement pour un montant total de **254,9 M€**

IAA CROISSANCE INTERNATIONALE (200 M€)

Unigrains Développement est le gestionnaire délégué de la IAA Croissance Internationale, un fonds d'investissement européen à capital variable.

Le fonds est ouvert à la souscription et à la rédemption de parts de fonds.

Le fonds est ouvert à la souscription et à la rédemption de parts de fonds.

AD EUREST

MAISON

Baby

kersia

ALCANTARA

ALCANTARA

ALCANTARA

FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO (54,9 M€)

Unigrains Développement est le gestionnaire délégué du Fondo Agroalimentare Italiano, un fonds d'investissement italien à capital variable.

Le fonds est ouvert à la souscription et à la rédemption de parts de fonds.

Le fonds est ouvert à la souscription et à la rédemption de parts de fonds.

ALCANTARA

ALCANTARA

ALCANTARA

Nfo

Banini

ALCANTARA

frigomeccanica

ALBERT

— EQUIPE DE GESTION —

Unigrains Développement est une société de gestion spécialisée dans le capital-investissement, agréée par l'AMF sous le numéro GP-16000003, depuis le 3 février 2016. Filiale à 100% d'Unigrains, elle a pour vocation de gérer des fonds français et européens dédiés aux entreprises de l'agroalimentaire. La société s'est dotée d'une succursale de droit italien en juillet 2017 à Milan.

— APPROCHE ET ACTIONS RSE-ESG —

Unigrains Développement est attaché aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance

UNIGRAINS

UNIGRAINS
VOS ENJETS CONTINUÉS ENJETS

930 M€ de fonds propres consolidés au 31/12/2021
60 collaborateurs (dont 14 professionnels de l'investissement)
Capital développement et fonds spécialisés

**Société
d'investissement
créée en
1963**

INVESTISSEMENTS DIRECTS

- [illegible]

INVESTISSEMENTS INDIRECTS

- 1990-1999 30%
- 2000-2009 20%
- 2010-2019 10%
- 2020-2029 10%
- 2030-2039 10%
- 2040-2049 10%
- 2050-2059 10%
- 2060-2069 10%
- 2070-2079 10%
- 2080-2089 10%
- 2090-2099 10%
- 2100-2109 10%
- 2110-2119 10%
- 2120-2129 10%
- 2130-2139 10%
- 2140-2149 10%
- 2150-2159 10%
- 2160-2169 10%
- 2170-2179 10%
- 2180-2189 10%
- 2190-2199 10%
- 2200-2209 10%
- 2210-2219 10%
- 2220-2229 10%
- 2230-2239 10%
- 2240-2249 10%
- 2250-2259 10%
- 2260-2269 10%
- 2270-2279 10%
- 2280-2289 10%
- 2290-2299 10%
- 2300-2309 10%
- 2310-2319 10%
- 2320-2329 10%
- 2330-2339 10%
- 2340-2349 10%
- 2350-2359 10%
- 2360-2369 10%
- 2370-2379 10%
- 2380-2389 10%
- 2390-2399 10%
- 2400-2409 10%
- 2410-2419 10%
- 2420-2429 10%
- 2430-2439 10%
- 2440-2449 10%
- 2450-2459 10%
- 2460-2469 10%
- 2470-2479 10%
- 2480-2489 10%
- 2490-2499 10%
- 2500-2509 10%
- 2510-2519 10%
- 2520-2529 10%
- 2530-2539 10%
- 2540-2549 10%
- 2550-2559 10%
- 2560-2569 10%
- 2570-2579 10%
- 2580-2589 10%
- 2590-2599 10%
- 2600-2609 10%
- 2610-2619 10%
- 2620-2629 10%
- 2630-2639 10%
- 2640-2649 10%
- 2650-2659 10%
- 2660-2669 10%
- 2670-2679 10%
- 2680-2689 10%
- 2690-2699 10%
- 2700-2709 10%
- 2710-2719 10%
- 2720-2729 10%
- 2730-2739 10%
- 2740-2749 10%
- 2750-2759 10%
- 2760-2769 10%
- 2770-2779 10%
- 2780-2789 10%
- 2790-2799 10%
- 2800-2809 10%
- 2810-2819 10%
- 2820-2829 10%
- 2830-2839 10%
- 2840-2849 10%
- 2850-2859 10%
- 2860-2869 10%
- 2870-2879 10%
- 2880-2889 10%
- 2890-2899 10%
- 2900-2909 10%
- 2910-2919 10%
- 2920-2929 10%
- 2930-2939 10%
- 2940-2949 10%
- 2950-2959 10%
- 2960-2969 10%
- 2970-2979 10%
- 2980-2989 10%
- 2990-2999 10%
- 3000-3009 10%
- 3010-3019 10%
- 3020-3029 10%
- 3030-3039 10%
- 3040-3049 10%
- 3050-3059 10%
- 3060-3069 10%
- 3070-3079 10%
- 3080-3089 10%
- 3090-3099 10%
- 3100-3109 10%
- 3110-3119 10%
- 3120-3129 10%
- 3130-3139 10%
- 3140-3149 10%
- 3150-3159 10%
- 3160-3169 10%
- 3170-3179 10%
- 3180-3189 10%
- 3190-3199 10%
- 3200-3209 10%
- 3210-3219 10%
- 3220-3229 10%
- 3230-3239 10%
- 3240-3249 10%
- 3250-3259 10%
- 3260-3269 10%
- 3270-3279 10%
- 3280-3289 10%
- 3290-3299 10%
- 3300-3309 10%
- 3310-3319 10%
- 3320-3329 10%
- 3330-3339 10%
- 3340-3349 10%
- 3350-3359 10%
- 3360-3369 10%
- 3370-3379 10%
- 3380-3389 10%
- 3390-3399 10%
- 3400-3409 10%
- 3410-3419 10%
- 3420-3429 10%
- 3430-3439 10%
- 3440-3449 10%
- 3450-3459 10%
- 3460-3469 10%
- 3470-3479 10%
- 3480-3489 10%
- 3490-3499 10%
- 3500-3509 10%
- 3510-3519 10%
- 3520-3529 10%
- 3530-3539 10%
- 3540-3549 10%
- 3550-3559 10%
- 3560-3569 10%
- 3570-3579 10%
- 3580-3589 10%
- 3590-3599 10%
- 3600-3609 10%
- 3610-3619 10%
- 3620-3629 10%
- 3630-3639 10%
- 3640-3649 10%
- 3650-3659 10%
- 3660-3669 10%
- 3670-3679 10%
- 3680-3689 10%
- 3690-3699 10%
- 3700-3709 10%
- 3710-3719 10%
- 3720-3729 10%
- 3730-3739 10%
- 3740-3749 10%
- 3750-3759 10%
- 3760-3769 10%
- 3770-3779 10%
- 3780-3789 10%
- 3790-3799 10%
- 3800-3809 10%
- 3810-3819 10%
- 3820-3829 10%
- 3830-3839 10%
- 3840-3849 10%
- 3850-3859 10%
- 3860-3869 10%
- 3870-3879 10%
- 3880-3889 10%
- 3890-3899 10%
- 3900-3909 10%
- 3910-3919 10%
- 3920-3929 10%
- 3930-3939 10%
- 3940-3949 10%
- 3950-3959 10%
- 3960-3969 10%
- 3970-3979 10%
- 3980-3989 10%
- 3990-3999 10%
- 4000-4009 10%
- 4010-4019 10%
- 4020-4029 10%
- 4030-4039

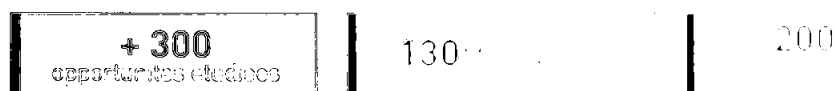
— SELECTION DES ENTREPRISES-PARTENAIRES —



— SELECTION DES FONDS-PARTENAIRES —



— BILAN DES OPÉRATIONS 2021 —



PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

des principales entités du Groupe



UNIGRAINS
VOIES ENZYMATIQUES ENZYMEX



UNIGRAINS
DÉVELOPPEMENT



MESSIS
AGRICULTURE



UNIGRAINS
ÉQUIPEMENTS

Unilis
AGRICULTURE


Auxinéa

Modele d'Affaires

29
millions
d'hectares

PRODUCTIONS AGRICOLES

1963
création d'Unigrains

ENTREPRISES DE LA CHAÎNE DE VALEUR AGROALIMENTAIRE

AMONT

- Agriculture
- Agro-industrie
- Agro-alimentaire
- Agro-équipement
- Agro-énergie
- Agro-transport

1ère TRANSFORMATION

- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales

2ème TRANSFORMATION

- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales

DISTRIBUTION

- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales

SECTEURS CONNEXES

- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales
- Céréales



PROJETS DE DEVELOPEMENT

Projet de
développement

Projet de
développement

Projet de
développement

Projet de
développement



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE & FINANCIER

Projet de
développement

Projet de
développement

Projet de
développement

Projet de
développement

Projet de
développement

Projet de
développement

Projet de
développement

Projet de
développement

UNIGRAINS
VOS ENJEUX SONT NOS ENJEUX



MÉTIERS

Investissement

M&A

Equipements

Innovation

Conseil &
Services



930 MC (millions de
hectares)

1,2 M (millions de
hectares)

21 (millions de
hectares)

1 000 (millions de
hectares)

~80 (millions de
hectares)

10-20 (millions de
hectares)

CONSOMMATEURS

Une action constante pour renforcer les liens entre agriculture et agroalimentaire

Species list

**Spécialiste de
l'agroalimentaire
& de l'agro-industrie**

၁။ အထွေထွေ အကျဉ်းချုပ်
 ၂။ အကျဉ်းချုပ် အကျဉ်းချုပ်
 ၃။ အကျဉ်းချုပ် အကျဉ်းချုပ်
 ၄။ အကျဉ်းချုပ် အကျဉ်းချုပ်
 ၅။ အကျဉ်းချုပ် အကျဉ်းချုပ်

Approche partenariale & active

**Engagement de long terme pour
le développement des entreprises;
Force de proposition au
service des projets de
développement**

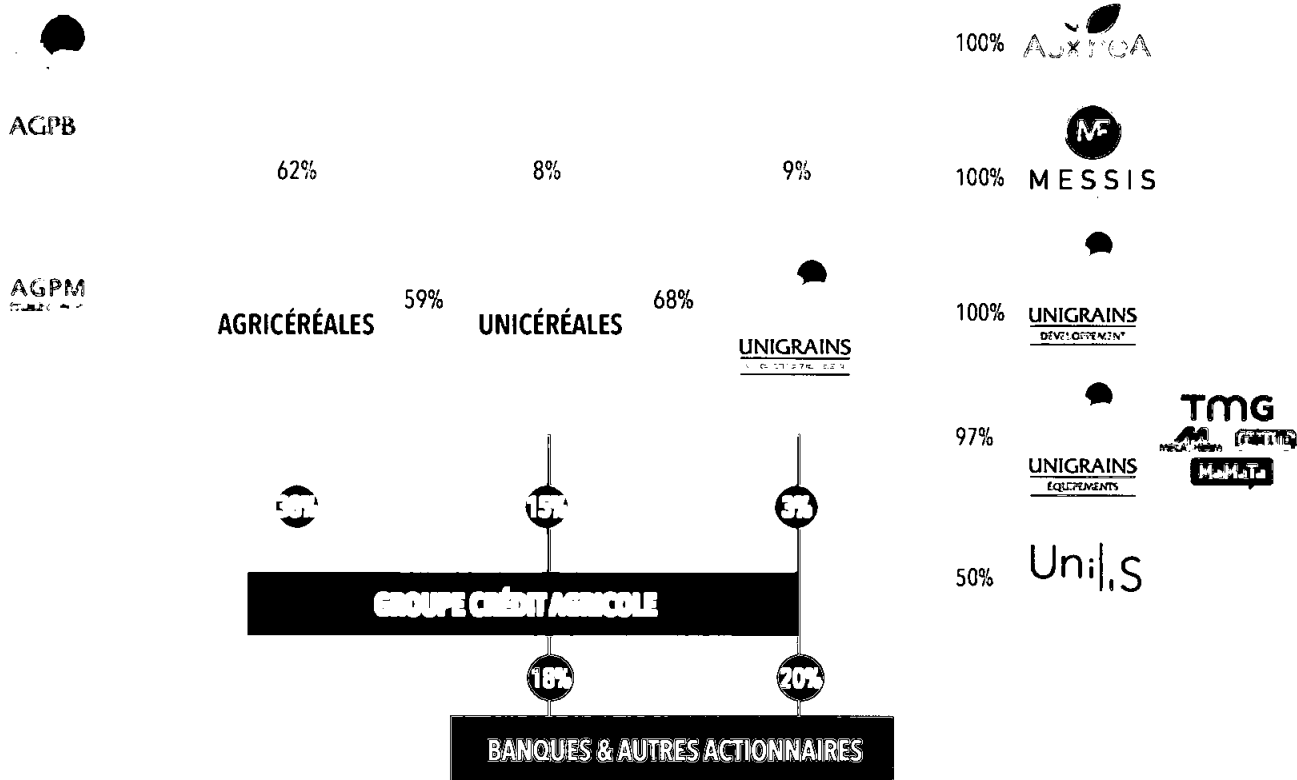
Implication, éthique & intégrité

Attention à respect des meilleures
 pratiques de l'industrie
 1-2028887220-20288880
 20288880-20288880
 20288880-20288880
 20288880-20288880

Investisseur
Indépendant

**Déterminez indépendamment
par la production
certificative d'expertise;
investissez sur fonds
propres**

Organigramme simplifié



PRÉSENTATION D'UNIGRAINS

Les producteurs français de céréales, fondateurs d'Unigrains, décident d'investir dans l'agroalimentaire afin de sécuriser et de valoriser les productions agricoles dès 1963. Unigrains se développe continuellement depuis, en France et à l'international.

vision

Nos
valeurs

missions

Une agriculture
durable
et des entreprises
responsables engagées
pour le bien-être
de tous

Passion
Confiance
Ambition

dates clés

Unigrains complète
l'action de la COFACE
pour le financement
des exportations de
céréales

Extension des
activités à
l'ensemble des
industries
agroalimentaires

Création de Cereza
Partners et lancement
d'une activité de gestion
pour compte de tiers
(lancée en 2019 à son
équipe de management)

Ouverture
internationale :
participation dans
des fonds
d'investissement
centrés sur
l'agroalimentaire

Lancement d'un
Fonds dédié aux PME
italiennes par Unigrains
Développement,
Acquisition de Mexatherm,
leader des équipements
pour la BVP industrielle

Création d'AuxinèA
société de conseil
& services dédiée aux
coopératives agricoles
et aux entreprises de
l'agroalimentaire

Création du Fonds
de Solidarité des Céréales
culteurs et des Éleveurs
géré par Unigrains
Développement des
interventions en haut
de bilan

Unigrains intègre
dans ses actifs une
partie des Fonds gérés
(l'actif financier
2033)

Création de Messier
Finance conseil en
F&A, cessions, levées
de fonds

Lancement
d'une activité
de co-investissement
avec Unigrains sur
des opérations de
taille importante
par Unigrains
Développement

Création d'Unigrains Agtech :
joint venture avec Arvalis
pour accompagner les
jeunes sociétés innovantes
des agrotechnologies



PRÉSENTATION D'UNIGRAINS & MODÈLE D'AFFAIRES





SOMMAIRE



AVERTISSEMENT :

Le présent document donne des informations concernant la performance extra-financière du groupe Unigrains, en réponse à la réglementation : décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

Les informations portent sur l'année 2021. Compte tenu de la date de publication du document, des informations portant sur le début de l'année 2022 y figurent également lorsque celles-ci étaient disponibles.

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) constitue le reporting annuel RSE obligatoire du groupe Unigrains. Pour l'ensemble des 8 enjeux extra-financiers « porteurs de risques et opportunités » présentés ici, un point de situation à date des actions du Groupe a été fait. Les plans d'actions et indicateurs associés présentés portent sur l'année 2021.

Tableau de Synthèse

Les enjeux extra-financiers sont :

- Climat
- Environnement
- Ressources Humaines
- Relations avec les parties prenantes
- Innovation
- Gouvernance
- Diversité
- Impact Sociétal

Unigrains est une entreprise engagée dans la transition écologique et sociale. Pour en savoir plus, consultez notre site internet : www.unigrains.com

Rapport RSE 2021

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE



UNIGRAINS

VOS ENJEUX SONT NOS ENJEUX



Annexe 2 : Version de la DPEF validée par RSM Paris

E4 : Attraction et gestion des talents R4 : Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents	ICP : Turn over involontaire % salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total de salariés en CDI (au 31/12 de l'année N)	- Une enquête est menée tous les deux ans auprès des collaborateurs pour mesurer leur ressenti et leurs souhaits d'amélioration - Unigrains a signé la Charte Parité de France Invest qui a notamment pour but de rééquilibrer la parité hommes-femmes. Afin d'atteindre cet objectif, une réflexion a été lancée pour définir des actions de soutien spécifique qui seront lancées en 2022 - L'entreprise a également engagé une démarche Great Place To Work
E5 : Impact sociétal positif R5 : Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle	ICP : Montant des soutiens	- Enfin depuis deux ans l'Initiative Unigrains Solidaire permet, en mobilisant les salariés au sein d'une action collective, de déclencher un don de l'entreprise, en particulier auprès d'associations d'aide alimentaire
Synthèse des actions RSE	-	-Charte des gestes éco responsables

Annexe 1 : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives et quantitatives (dont indicateurs clés de performance) :

Risques et Enjeux	Indicateurs Quantitatifs	Données qualitatives testées
Gouvernance et Modèle d'affaires	-	-Les sujets RSE sont systématiquement détaillés lors des Réunions du Personnel -Un groupe RSE composé de 6 salariés convaincus de l'importance de la démarche et proactifs dans la diffusion de la culture RSE auprès des différentes équipes -Diverses initiatives de sensibilisation et de formation RSE -Toutes les opportunités d'investissement sont présentées lors de ce comité qui se tient hebdomadairement
E1 : Politique d'investissement responsable R1 : Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible	ICP : % des investissements 2021 comprenant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération	-Les documents juridiques encadrant l'entrée en relation avec une participation doivent désormais comprendre la référence aux engagements publics d'Unigrains en matière de RSE
E2 : Transition énergétique R2 : Ne pas être moteur de la transition énergétique	ICP : Consommation gaz / consommation électricité /	- Il en est de même pour l'aboutissement des réflexions en termes d'écomobilité engagées en 2021
E3 : Transition Agroécologique R3 : Ne pas être moteur de la transition agroécologique	ICP : Encours net au 31/12/2021 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives agricoles + industries de 1ère transformation	- L'équipe Stratégie et Valeurs Ajoutées produit régulièrement des études qui viennent nourrir la réflexion des participations dans ce domaine, sur des sujets tels que le biocontrôle, le suivi des secteurs de production bio, l'enjeu des protéines végétales et la consommation alimentaire - L'engagement d'Unigrains avec Arvalis-Institut du Végétal dans la création et l'activité d'Unilis Agtech permet de soutenir des startups qui proposent des solutions innovantes pour les producteurs agricoles, en particulier dans le domaine de l'agriculture de précision

- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Unigrains, Unilis et Unigrains équipement, et couvrent entre 63% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre janvier 2022 et avril 2022 sur une durée totale d'intervention de 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 12 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris, le 07/04/2022

Le Commissaire aux comptes désigné Organisme tiers indépendant

RSM Paris



Martine, Leconte
Directrice département RSE
Associée

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nos travaux sont réalisés en respectant un programme de vérification et les exigences spécifiées associées relatives à la vérification.

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3 du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nos travaux sont réalisés en respectant un programme de vérification et les exigences spécifiées associées relatives à la vérification.

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3 du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

UNIGRAINS

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers Indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Assemblée générale du groupe UNIGRAINS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Comité d'Accréditation Français ; Accréditation COFRAC Inspection, n° 3_1594, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations de nature historique ou extrapolée de la déclaration de performance extra-financière consolidée, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente en l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données publiques externes utilisées, comme ... (ex : les facteurs d'émission de gaz à effet de serre, les trajectoires climatiques sectorielles, ...). Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration, notamment en ce qui concerne (ex : le périmètre de reporting, les extrapolations effectuées sur les consommations d'énergie, les gaz à effet de serre scope 3 reportés...).

UNIGRAINS

**Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers
Indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-
financière figurant dans le rapport de gestion du groupe**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Antoine PISSIER
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS	S.A. à Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	Fédération du Négocier Agricole "FNA"	
PISSIER	Société Anonyme	Administrateur et Directeur Général Délégué		
GROUPEMENT NACA	Syndicat Professionnel	Administrateur		
ASFONA	Association	Administrateur		
SARL PISSIER TRANSPORTS	SARL	Gérant		
SCI DE LA RANCONNIERE	SCI	Gérant		
SC FINAM	SCI	Co Gérant		
Fédération du Négocier Agricole "FNA"	Syndicat Professionnel	Administrateur Président		
FCZA	Syndicat Professionnel	Vice Président	Fédération du Négocier Agricole "FNA"	
SCI PROPRI	SCI	Co Gérant		
SOHPROTEOL	Société Anonyme	Représentant Permanent Administrateur	Fédération du Négocier Agricole "FNA"	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Madame Christiane LAMBERT
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
FNSEA CONSEIL DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE	Syndicat Professionnel Association	Présidente Présidente Représentant Permanent au Conseil d'Administration	Conseil de l'Agriculture Française	
UNIGRAINS	Société Anonyme			
CREDIT AGRICOLE	Société Anonyme	Membre du Conseil d'Administration		
COPA	Syndicat Agricole	Présidente		
FRSEA PAYS DE LA LOIRE	Syndicat Agricole	Vice-Présidente		
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU MAINE ET LOIRE	Etablissement Public	Vice Présidente		
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAYS DE LA LOIRE	Etablissement Public	Vice Présidente		
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICLES DU MAINE ET LOIRE		Vice Présidente		
AGRIDEMAIN	Association	Administrateur		
IFOCAP	Association	1ere Vice-Présidente		
COMITE D'ETHIQUE VETERINAIRE		Membre		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Xavier DORCHIES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
SOFIPROTEOL CAPITAL 1	Société par Actions Simplifiée	Directeur Général Délégué		
TERRIAL	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
VAL SEC	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Xavier DORCHIES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent Administrateur	SOFIPROTEOL	
LA MAISON DES INGENIEURS AGRONOMES	Société Anonyme	Administrateur		
AVRIL POLE ANIMAL	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
AVRI POLE VEGETAL	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
CAUSSADE SEMENCES	Société Anonyme	Administrateur		
CAUSSADE SEMENCES GROUP	Société Anonyme	Administrateur		
COSTA D'ORO S.P.A.	Société de droit Italien	Administrateur		
AVRIL PROTEIN SOLUTIONS	Société par Actions Simplifiée	Membre du Comité Stratégique	AVRIL INDUSTRIE	
EVERTREE	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
EURALIS SEMENCES HOLDING	Société par Actions Simplifiée	Administrateur	SOFIPROTEOL	
NGPA	Société par Actions Simplifiée	Administrateur	SOFIPROTEOL	
OLEOLIV	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
OLEOSUD	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
SAIPIOL	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
SEMAGRI	Société par Actions Simplifiée	Représentant Permanent au Comité de Gestion	SOFIPROTEOL	
SOFIPROTEOL	Société Anonyme	Directeur Général Délégué		

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Thierry BLANDINIERES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021				
SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRESENTÉE	OBSERVATIONS
NEUHAUSER BACKEREI GmbH (Allemagne)	Société Anonyme	Director		
CERES (Belgique)		Administrateur delegue		
BV Iberica S.L. (Espagne)		Permanent representative of the Sole Director (Boulangerie Neuhauser SA)		
INTERNATIONAL GRAIN'S SILOS BV (Pays Bas)		Director (Management Board)		
SOUFFLET BEHEER BV (Pays Bas)		Director (Board of Directors)		
SOUFFLET AGRO POLAND Sp. z o.o. (Pologne)		President of the Management Board (membre unique)		
SOUFFLET FACILITIES POLAND Sp. z o.o. (Pologne)		President of the Management Board (membre unique)		
ARPEKA a.s. (Republique Tchèque)		Supervisory Board Member		
SOUFFLET Agro a.s. (République tchèque)		Supervisory Board Member		
RECOFIPte Ltd (Singapour)		Director (Board of Directors)		
ZHARSHYVSKYI GRAIN ELEVATOR PJSC (Ukraine)		Chairman of the Supervisory Board		
NEUHAUSER US Corp (USA)		President and Director		

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Thierry BLANDINIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
LA TULIPE BV	BV (Pays Bas)	Représentant Cordier Group Holding BV, Director	CORDIER GROUP HOLDING BV	
ETABLISSEMENTS J. SOUFFLET	Société par Actions Simplifiée	Président		
ETABLISSEMENTS J. SOUFFLET	Société par Actions Simplifiée	Membre et Président du Directoire		
MALTERIES SOUFFLETS	Société par Actions Simplifiée	Président		
MALTERIES SOUFFLETS	Société par Actions Simplifiée	Membre et Président du Conseil de Surveillance		
MALTERIES FRANCO BELGES	Société Anonyme	Représentant Malteries Soufflet, Administrateur	MALTERIES SOUFFLET	
SOUFFLET FINANCES	Société par Actions Simplifiée	Représentant Etablissements J. Soufflet, Présidente	ETABLISSEMENTS J. SOUFFLET	
SOCIÉTÉ IMMOBILIERE DU MONTFORT	Société par Actions Simplifiée	Président		
SOCIÉTÉ IMMOBILIERE DES MOULINS D'ALBI	Société par Actions Simplifiée	Président		
BOULANGERIE NEUHAUSER	Société Anonyme	Administrateur		
BOULANGERIE VIENNOISERIE FRANCAISE	Société Anonyme	Administrateur		
MOULINS SOUFFLET	Société Anonyme	Administrateur		
ETABLISSEMENTS MOULLET FRÈRES	Société Anonyme	Administrateur		
SOCIÉTÉ NOGENTAISE DE TRANSPORTS COMBINE SNC	Société par Actions Simplifiée	Membre du Comité Exécutif		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Thierry BLANDINIERES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
PRI SERVICES POTENTIAL HUMANO		Président du Conseil d'Administration		
ALIMENTOS TEXO		Président du Conseil d'Administration		
P'US ORIENTAL	Private Company Ltd by Shares (Hong Kong)	Director		
V'NADEIS JAPAN	KK (Japon)	Representative Director		
BAARSMA SOUTH AFRICA	Proprietary Company (Afrique du Sud)	Director		
HASSELT MILLESIME	BVBA (Belgique)	Représentant Permanent du Gérant		
BWG SWITZERLAND	SA (Suisse)	Président du Conseil d'Administration		
RUTISHAUSER WEINKELLEREI AG	SA (Suisse)	Président du Conseil d'Administration		
WEINGALERIE SA	SA (Suisse)	Président du Conseil d'Administration		
BARIS DINKEL AG	SA (Suisse)	Président du Conseil d'Administration		
ALAIN PARISOD SA	SA (Suisse)	Président du Conseil d'Administration		
WVIVO WINE AMERICA	Private Limited Liability Company (USA)	Director		
CORDIER NL BV		Représentant Cordier Group Holding BV, Director	CORDIER GROUP HOLDING BV	
WINE EXCEL BV	BV (Pays Bas)	Représentant Cordier Group Holding BV, Director	CORDIER GROUP HOLDING BV	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Thierry BLANDINIERES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
CORDIER DIFFUSION	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
MANVIVO II		Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
MANVIVO III		Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
MANVIVO IV		Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
STADE MONTOIS RUGBY PROFESSIONNEL	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur		
GRAINS OVERSEAS	Société par Actions Simplifiée	Membre du Conseil de Surveillance		
INVIVO GROUP ASIA Pte LTD	Private limited company by shares (Singapour)	Director		
INVIVO FOUNDATION	Fonds de dotation	Président et administrateur		
ASSOCIATION HAPPY VALLEE	Association déclarée	President		
JARDILAND	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
A.E.C.	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
ALADIN BY INVIVO	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
MANVIVO	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
CORDIER GROUP HOLDING BV		Director		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Thierry BLANDINIERES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
INVIVO ALPHA 27	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO ALPHA 28	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO ALPHA 34	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO ALPHA 35	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO 2023		Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
CORDIER EXCEL TRILLES		Représentant Cordier By InVivo, Présidente	CORDIER BY NVIVO	
CORDIER EXCEL UCCOAR		Représentant Cordier By InVivo, Présidente	CORDIER BY NVIVO	
TRILLES		Représentant Cordier By InVivo, Présidente	CORDIER BY NVIVO	
UCCOAR		Représentant Cordier By InVivo, Présidente	CORDIER BY NVIVO	
SUDVIN		Représentant Cordier By InVivo, Présidente	CORDIER BY NVIVO	
SELECTIONS GRANDS VINS DU SUD		Représentant Cordier By InVivo, Présidente	CORDIER BY NVIVO	
VIGNOBLES DU SOLEIL INTERNATIONAL		Représentant Cordier By InVivo, Présidente	CORDIER BY NVIVO	
MESTRIZAT GRANDS CRUS	Société par Actions Simplifiée	Représentant Cordier By InVivo, Présidente	CORDIER BY NVIVO	
INVIVO ENVENTS	Société par Actions Simplifiée	Représentant Union InVivo, Présidente	UNION INVIVO	

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Thierry BLANDINIÈRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AVRIL POLE VEGETAL	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Grains, Administrateur	INVIVO GRAINS	
CORDIER	Société par Actions Simplifiée	Représentant Cordier By InVivo, Présidente	CORDIER BY NVIVO	
CORDIER EXCEL	Société par Actions Simplifiée	Représentant Cordier By InVivo, Présidente	CORDIER BY NVIVO	
INVIVO INVEST	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
OUIFIELD	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO FOOD & TECH	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO FOOD & TECH CORPORATE	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO DIGITAL FACTORY	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO GLOBAL SERVICES	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO ALPHA 20	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO ALPHA 22	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO ALPHA 23	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO ALPHA 24	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO ALPHA 26	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Thierry BLANDINIÈRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRESENTÉE	OBSERVATIONS
AGRI-GRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Représentant d'Union InVivo, Administrateur	UNION INVIVO	
UNION INVIVO	Union de Coopératives Agricoles	Directeur Général		
INVIVO GROUP		Représentant légal d'Union InVivo, Présidente	UNION INVIVO	
CORDIER BY INVIVO		Administrateur		
CORDIER BY INVIVO		Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUPE	
INVIVO GRAINS	Société par Actions Simplifiée	Directeur Général		
SEMENCES DE FRANCE	S.A. Conseil d'Administration	Représentant de Bioline Group, Administrateur	BIOLINE GROUP	
BIOLINE GROUP	Société par Actions Simplifiée	Président du Comité Stratégique		
ACCOA Alliance des Coopératives Agricoles	Association déclarée	Directeur		
INVIVO RETAIL	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	
INVIVO RETAIL	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente du Conseil de surveillance	INVIVO GROUP	
INVIVO TRADING	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Grains, Présidente	INVIVO GRAINS	
INVIVO MANAGEMENT	Société par Actions Simplifiée	Représentant InVivo Group, Présidente	INVIVO GROUP	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Thierry DUPONT
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
INVIVO	Union de Sociétés Coopératives Agricoles	Administrateur		
GIE UNISIGMA	GIE	Administrateur		
EASI'NOV	Société par Actions Simplifiée	Président		
SCI BIJOU	Société Civile Immobilière	Gérant		
EARL DU BOIS PREVOST	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée	Gerant		
AGROSOIF	SARL	Gérant		
AGRIH2D	SARL	Gerant		
GFA de la Louviere	Groupeement Foncier Agricole	Gérant		
SC SPR	Société Civile	Gérant		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Thierry DUPONT
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	COOP DE FRANCE	
AGORA	Association déclarée	Président		
GIE NEUVILLE SAINT AMAND	GIE	Administrateur		
SENALIA UNION	Union de Sociétés Coopératives Agricoles	Président		
SYNERGIS UNION	Société par Actions Simplifiée	Président		
SYNERGIS INVEST	Société par Actions Simplifiée	Président		
GIE SYNERGIS Management	GIE	Président		
THE M&S Trading	Société par Actions Simplifiée	Vice Président		
THE MISAGRO-INDUSTRIE	Union de Coopératives Agricoles	Administrateur		
SENALIA SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole	Administrateur		
EUROSEINE	Union de Coopératives Agricoles	Administrateur		
LAERMANN	Société Anonyme	Administrateur		
CEREMIS	Union de Coopératives Agricoles	Administrateur		
LA COOPERATION AGRICOLE	Union de Coopératives Agricoles	Administrateur		
LA COOPERATION AGRICOLE ME TIERS DU GRAIN	Coopérative Agricole	Administrateur		
LA COOPERATION AGRICOLE HAUTS DE FRANCE	Organisme Professionnel	Administrateur		

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Nicolas DESTANG POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021				
SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
INNOV8	S.A.S. Conseil d'Administration	Censeur		
VIVALTO VIE HOLDING	S.A. Conseil de Surveillance	Censeur		
CLARISSE	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur		
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration Membre du Comité des Engagements	BNP PARIBAS	Démission en date du 22 décembre 2021 A compter du 08/12/2021

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Thierry LOTTIER
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS	S A Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	
SOGELASE	SASU Société par Actions Simplifiée à associé unique	Administrateur au Conseil d'Administration	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Madame Catherine MIGAULT
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	SACAM PARTICIPATIONS	
UNICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	SACAM PARTICIPATIONS	
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	SACAM PARTICIPATIONS	
TERRES D'EUROPE SOCIÉTÉ DE CONSEIL POUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL	S.A. Directoire & Conseil de Surveillance	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	SACAM PARTICIPATIONS	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Pascal LHEUREUX
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	CREDIT AGRICOLE S.A.	
UNICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	CREDIT AGRICOLE S.A.	
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	CREDIT AGRICOLE S.A.	
CICA		Membre du Conseil d'Administration		
FARM		Président au Conseil d'Administration		
HECLA		Administrateur du Conseil d'Administration		
SAS LA BOÛTIE	Société par Actions Simplifiée	Membre du Conseil d'Administration Membre du Bureau		
BUREAU FEDERAL		Membre du Bureau Membre du Bureau du Bureau		
CA SA		Membre du Conseil d'Administration Membre du Comité des rémunérations		
Groupe C.A.M		Membre de la Commission Ressources Humaine Membre de la commission Vie Mutualiste Membre du Comité de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Membre de la CPPNI		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Daniel PEYRAUBE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur		
UNICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur et Président Directeur Général		
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGPM	
UNIGRAINS PARTENAIRE	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur		
UNILIS AGTECH	Société par Actions Simplifiée	Membre du Comité Stratégique		
AGPM	Association	Président		
MESSIS FINANCE	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
MAISADOUR	Coopérative	Président Délégué		
AGRALIA	Société par Actions Simplifiée	Président		
ACTEO	Union de sociétés coopératives agricoles à capital variable	Administrateur	Coopérative MAISADOUR	

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Madame Elizabeth O'REILLY
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur		
O'REILLY Ltd	Limited (Kilkenny Irlande)	Directrice		
AVONDALE ALTERNATIVE ADVISORS	Société par Actions Simplifiée	PDG et Associé Fondateur		

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Benoît PIETREMENT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021				
SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICÉALES	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur		A compter du 14/09/2021
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Membre du Comité des Engagements	AGPB	A compter du 14/09/2021
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur	AGPB	A compter du 08/12/2021
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	Société par Actions Simplifiée	Administrateur Président en remplacement de M. Pinta		
UNICÉALES	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration		
NOVAGRAIN	Union des Sociétés Coopératives Agricoles	Président		
LA CHAMPAGNE	Société Cooperative Agricole	Président		
FRANCE AGRIMER	Établissement public national à caractère administratif	Président du Conseil spécialisé grandes cultures		
SOFIPROTEOL	Société en commandite par actions (S)	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	
ARVALIS	Association déclarée	Administrateur		
AGPB	SARL	Administrateur		
FDEA51	Syndicat	Administrateur		
EARL PIETREMENT RONDEAU	EARL	Gérant		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Jean-François ISAMBERT
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGPB	Jusqu'au 08/12/2021
UNICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGPB	A compter du 08/12/2021
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGRICEREALES	
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Vice Président et Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNICEREALES	
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	Société par Actions Simplifiée	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGRICEREALES	
UNIGRAINS PARTENAIRE	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur		
AUXINE A	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
MESSIS FINANCE	Société par Actions Simplifiée	Membre du Comité d'Orientation		Jusqu'au 26/12/2021
		Administrateur		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Maxime VANDONI
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général Délégué		A compter du 01/10/2021
UNICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général Délégué		A compter du 08/12/2021
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général Délégué		A compter du 01/10/2021
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		A compter du 17/12/2021
		Directeur Général		A compter du 08/12/2021
		Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	A compter du 08/12/2021
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Membre du Comité Stratégique		A compter du 20/10/2021
UNILIS AGTECH	Société par Actions Simplifiée	Représentant Permanent au Conseil d'Administration		A compter du 09/11/2021
SAIAM	S.A. Conseil d'Administration	Président	UNIGRAINS	
ANDREIA CONSEIL		Censeur		
GSI France	S.A. Conseil d'Administration			

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Jean-François LAURAIN
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICERTALES	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général Délégué		Jusqu'au 01/10/2021
UNICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général Délégué		Jusqu'au 08/12/2021
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général Délégué		Jusqu'au 01/10/2021
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	Société par Actions Simplifiée	Directeur Général Administrateur		Jusqu'au 17/12/2021
UNIGRAINS PARTENAIRE	S.A. Conseil d'Administration	Directeur Général Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	Jusqu'au 27/12/2021
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	Société par Actions Simplifiée	Directeur Général		Jusqu'au 09/11/2021
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	Jusqu'au 08/12/2021
UNIGRAINS AVENIR	Société par Actions Simplifiée	Directeur Général		Jusqu'au 09/11/2021
UNILIS AGTECH	Société par Actions Simplifiée	Membre du Comité Stratégique		Jusqu'au 20/10/2021
AUXINEA	Société par Actions Simplifiée	Membre du Comité d'Orientation		
MESSIS FINANCES	Société par Actions Simplifiée	Président		
ABI	Société Canadienne	Membre du Conseil d'Administration (Board)		
ATLANTIQUE MANAGEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	Jusqu'au 09/11/2021
STEF	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur		
SAIAM	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNI UN	Jusqu'au 09/11/2021

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Eric THIROUIN
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
LES CHAMPS DU POSSIBLE	Pépinière de Start up	Vice-Président		
SUR LE CHAMPS	SCIC Société par Actions Simplifiée	Président		
ARVALIS	Institut du Végétal	Vice Président Administrateur		
INTERCEREALES	Association soumise à la loi de 1901	Vice Président		
PLURIAGRI	Association soumise à la loi de 1901	Président		
FRANCE AGRIMER	Administration public	Membre du Conseil Spécialisé Grande Culture		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Eric THIROUIN
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur et Président Directeur Général	AGRICEREALES	A compter du 14/09/2021
UNICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration		A compter du 08/12/2021
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur et Président Directeur Général		A compter du 14/09/2021
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Membre du Comité des Engagements Président du Comité d'Audit		A compter du 08/12/2021
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	Société par Actions Simplifiée	Administrateur et Président du Conseil d'Administration		A compter du 15/09/2021
UNILIS AGTECH	Société par Actions Simplifiée	Administrateur et Président du Conseil d'Administration	UNIGRAINS	
AUXINEA	Société par Actions Simplifiée	Président		
SAVAM	Société Anonyme Immobilière	Membre du Comité Stratégique		
AGPB	Syndicat Professionnel	Membre du Comité d'Orientation		
FNSEA	Syndicat Professionnel	Représentant Permanent au Conseil d'Administration		A compter du 09/11/2021
FRSEA Centre Val de Loire	Syndicat Professionnel	Président		
FDSEA 28	Syndicat Professionnel	Tresorier		
CHAMBRE DE L'AGRICULTURE D'EURE ET LOIR	Etablissement Public	Administrateur		
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DU CENTRE VAL DE LOIR	Etablissement Public	Membre du Bureau		
		Président		
		Vice Président Président de la commission économique et entreprise		

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DE Monsieur Philippe PINTA
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SOCIÉTÉ CIBLE	FORME JURIDIQUE	FONCTION OU MANDAT	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	OBSERVATIONS
AGRICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur et Président Directeur Général		Jusqu'au 14/09/2021
UNICEREALES	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	AGRICEREALES	Jusqu'au 08/12/2021
UNIGRAINS	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur et Président Directeur Général		Jusqu'au 14/09/2021
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur et Président du Conseil d'Administration		Jusqu'au 08/12/2021
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	Société par Actions Simplifiée	Administrateur et Président du Conseil d'Administration		Jusqu'au 08/12/2021
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	Société par Actions Simplifiée	Président		Jusqu'au 09/11/2021
UNIGRAINS PARTENAIRE	S.A. Conseil d'Administration	Administrateur et Président du Conseil d'Administration		Jusqu'au 27/12/2021
UNIGRAINS AVENIR	Société par Actions Simplifiée	Président	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	Jusqu'au 09/11/2021
UNILIS AGTECH	Société par Actions Simplifiée	Membre du Comité Stratégique		
AUXINELA	Société par Actions Simplifiée	Président Membre du Comité d'Orientation	UNIGRAINS	
MESSIS FINANCE	Société par Actions Simplifiée	Administrateur		
SAIAM	S.A. Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	
CENICA	Soc éco mixte à Conseil d'Administration	Représentant Permanent au Conseil d'Administration	UNIGRAINS	
CREDIT AGRICOLE NORD EST	Société Coopérative	Administrateur Membre du bureau		
AGPB	Syndicat Professionnel	Administrateur		

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

UNIGRAINS

Société Anonyme au capital de 7.000.000 €
Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
RCS PARIS 642 008 296

Handwritten signature

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 18 MAI 2022

RAPPORT DE GESTION ET TEXTE DES RESOLUTIONS

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

1. Actionnariat

Au 31 décembre 2021, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,8 % du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous précisons que les salariés ne détiennent au dernier jour de l'exercice écoulé aucune participation dans le capital social.

2. Gouvernance

La gouvernance de la société a évolué en 2021. Celle-ci est assurée par Monsieur Eric THIROUIN, Président Directeur Général et Monsieur Maxime VANDONI, Directeur Général Délégué.

3. Activité

Introduction

En 2021 l'économie française a connu un taux de croissance exceptionnel à +7%, soutenue par des politiques budgétaire et monétaire accommodantes et un meilleur contrôle de la pandémie.

Le PIB français a désormais dépassé son niveau d'avant crise. A +3,6% la croissance de la production des industries alimentaires et boissons est moins marquée, mais ce chiffre masque la résilience propre au secteur. Celui-ci ne s'était replié que de 2,3% en 2020, et en décembre 2021 il repassait au-dessus du niveau de février 2020. C'est nettement mieux que l'industrie dans son ensemble, encore en recul de -5,3%.

La performance opérationnelle du secteur agroalimentaire a évolué positivement dans un contexte sanitaire pourtant encore marqué de restrictions. L'euro a perdu au cours de 2021 environ 9% face au dollar, ce qui a été favorable aux exportations. Les matières premières, agricoles comme non-agricoles, ont suivi une tendance fortement haussière mais l'effet sur les marges est resté limité, notamment grâce aux politiques de couverture.

Les exportations, environ 20% des débouchés des IAA, ont largement contribué à l'embellie du secteur. Elles ont en effet grimpé de +14,6% sur l'année. Le solde commercial des produits agroalimentaires est en hausse par rapport à 2019, en grande partie grâce au dynamisme des Vins & Spiritueux. Ce segment a redémarré, soutenu par un effet volume (demande internationale en hausse) et un effet valeur (tendance à la montée en gamme de la consommation) positifs. En ce qui concerne les débouchés de la vente au détail (plus de 60% des ventes des IAA) et de la RHD (environ 15%), le retour à la répartition du chiffre d'affaires qui prévalait avant la crise sanitaire n'a été que partiel. L'effet de vase communicant des dépenses de consommation de la GMS vers la RHD n'a pas été complet, encore freiné par les mesures sanitaires.

Les IAA ont par ailleurs bénéficié d'un environnement financier porteur. Les taux d'intérêt toujours au plancher ont garanti un coût de financement bas et soutenu les cours de bourse. L'IAA 80, indicateur Unigrains des entreprises agroalimentaires européennes cotées, a ainsi crû de 16,5% en 2021 après une chute de 8,3% en 2020. Son retard sur le MSCI Europe (+22,4%) reflète non pas de moins bons résultats opérationnels, mais plutôt le regain d'intérêt des investisseurs pour des secteurs plus cycliques tels que le tourisme ou l'aéronautique. La valorisation des entreprises de l'agroalimentaire, cotées comme non-

cotées, a atteint de nouveaux sommets, soutenue par le contexte financier mais aussi des résultats et des perspectives favorables.

Faits marquants :

Dans une année marquée par la poursuite de la crise sanitaire, l'activité d'investissement s'est révélée significative. Ainsi, les principaux faits marquants sont :

- une année très active avec un très bon dealflow comparé à 2019 et 2020,
- un bon rythme d'investissement dans un marché très concurrentiel,
- un niveau de cessions historiquement élevé avec une bonne rotation du portefeuille.

Activité d'investissement :

En 2021, UNIGRAINS a financé ses activités en partie sur fonds propres et en partie par tirage sur la ligne de crédit mise en place en 2017 et renégociée le 13 novembre 2020.

- Les investissements :

Au cours de l'exercice, UNIGRAINS a investi en direct pour un montant total de 51,4 m€, notamment dans les Sociétés Novagerm, Loyez Woessem, Charles et Alice, Chocmod, et Eureden.

UNIGRAINS a poursuivi ses investissements dans les Fonds CEREAL, les Fonds Europe, les Fonds internationaux émergents et les Fonds innovations pour un montant total de 53,8 m€.

Au total, UNIGRAINS a investi 105,3 m€ sur l'année.

- Les cessions :

Plusieurs cessions sont intervenues au cours de l'année pour une valeur brute investie de 122,4 m€, dont 104,3 m€ pour l'activité d'investissement direct et 18,1 m€ via les fonds, et ont généré des plus et moins-values nettes de 48,9 m€.

Placement des disponibilités

En 2021 les marchés actions ont clôturés en hausse à 21% pour l'EUROSTOXX et +28.9% pour le CAC 40.

Les flux nets liés aux opérations d'investissement, hors MECATHERM, sont positifs de 18,8 m€. Les tirages de la ligne de crédit s'élèvent à 70 m€ au 31 décembre 2021.

Indicateurs de performance et RSE

Le Groupe AGRICEREALES est soumis à l'obligation de fournir une Déclaration de Performance Extra-Financière dite « DPEF », introduite dans le Code de commerce par l'Ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non-financières par certaines grandes entreprises et certains groupes, prise en application de la directive 2014/95 du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34 du 22 octobre 2014. Elle est annexée au présent rapport de gestion.

4. Activités en matière de recherche et développement

En application de l'article L.232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5. Activité et comptes des principales filiales – Participations

AUXINEA

AuxinéA, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, est une société de conseil et de services dédiée aux coopératives agricoles et ultérieurement, aux groupes familiaux, ETI, PME, évoluant dans le secteur de l'agroalimentaire. AuxinéA a conclu deux missions en 2021. De nouvelles missions devraient se concrétiser en 2022.

Le résultat net ressort à -230.082 € en 2021, en raison du lancement de l'activité.

MESSIS FINANCE

MESSIS FINANCE, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, est une société de conseil auprès de l'ensemble des acteurs de l'industrie agroalimentaire, en France et en Europe, dans le cadre de leurs opérations financières stratégiques.

Les missions proposées couvrent notamment les problématiques de :

- croissance externe, développement
- cession d'actifs, de titres et de parts sociales
- financement de croissance
- syndication et recapitalisation.

MESSIS FINANCE a cédé partiellement son Fonds de commerce à SPAYNE LINDSAY & CO en date du 14 avril 2021 et a poursuivi sa mission de conseil en M&A notamment auprès de PME françaises.

Le résultat de l'année s'élève à 70.543,47 € contre une perte de - 692 383.48 € en 2020.

SEMAGRI

Filiale à 50% d'UNIGRAINS, codétenue avec SOFIPROTEOL, SEMAGRI est une société de portefeuille spécialisée dans le secteur "Semences / Obtention Végétale".

Le total de bilan s'élève à 35,1m€ en 2021, contre 35,7 m€ en 2020. L'actif immobilisé de la Société est composé principalement de la participation dans la Société EURALIS SEMENCES HOLDING.

A la suite du rapprochement d'EURALIS SEMENCES et de CAUSSADE SEMENCES GROUP au 1^{er} septembre 2020, EURALIS SEMENCES HOLDING détient 80% de l'entité fusionnée dénommée EURALIS CAUSSADE SEMENCES, et depuis le 2 février 2022 LIDEA HOLDING. Les 20% restant sont détenus par les actionnaires historiques de CAUSSADE SEMENCES GROUP. SEMAGRI a poursuivi son accompagnement de ce nouveau leader européen du marché des semences.

Le résultat de l'exercice 2021 fait ressortir un bénéfice de 747.790,60 € contre une perte de 19.004,74 € en 2020. Ce résultat est lié au dividende remonté d'EURALIS SEMENCES HOLDING.

UNIGRAINS DEVELOPPEMENT

Filiale à 100 % d'UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT est une société de gestion de portefeuille pour le compte de tiers qui gère deux Fonds d'investissement.

FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO I (FAI I)

Au cours de l'exercice 2021, le Fonds FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO I (FAI I) a réalisé deux Investissements, ainsi qu'un investissement complémentaire (apport d'une société dans une ligne du portefeuille) pour un montant total de 10,55 m€.

Le Fonds a acquis le 31 mars 2021 des actions Frigomeccanica pour un montant de 5,5 m€. Frigomeccanica est le leader italien des équipements frigorifiques, du mobilier et des composants technologiques pour les glaciers, cafés, pâtisseries et commerces de détail ainsi que les espaces de restauration.

Le Fonds a ensuite investi dans la société Albert à hauteur de 4,6 m€ en date du 4 août 2021. Cet investissement a été complété ensuite par un l'apport des titres « La Nuova Tradizione » au sein d'Albert pour un montant de 0,7 m€. Albert est un fabricant italien de produits semi-finis et finis pour glaciers et pâtisseries, et « La Nuova Tradizione » est une entreprise spécialisée dans la production d'ingrédients pour la préparation de glaces et d'arômes pour différentes utilisations.

Ces investissements sont faits via des appels de fonds réalisés sur l'année, portant le capital libéré du Fonds à 46,4 m€ soit 84,5 % des engagements de souscription reçus.

Il n'y a pas eu de distribution sur la période. Le solde des montants précédemment distribué reste de 8,5 m€ représentant 15,5% des engagements souscrits et 18,3% des engagements libérés.

A la fin de l'exercice, le portefeuille du Fonds se compose de 7 lignes de participation pour un montant investi de 37,5 m€, au coût d'acquisition.

FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE

Le FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE a poursuivi l'accompagnement de son portefeuille de participations. Aucun projet d'investissement n'a été retenu par Crédit Agricole Assurances.

Le portefeuille du Fonds est constitué de 7 lignes de participations à la fin de l'exercice 2021, pour une valeur au coût d'acquisition de 90,4 m€. La participation dans Groupe Carso Holding a été cédée au Fonds Archimède, extériorisant un multiple de valorisation de 1,3x.

Le résultat de l'exercice de la société de gestion fait ressortir un bénéfice de 212.072,44 € contre un bénéfice de 33.085,82 € en 2020.

UNIGRAINS DIVERSIFICATION

UNIGRAINS DIVERSIFICATION, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, gère un portefeuille de participations dans les entreprises des différents métiers de l'agroalimentaire et des secteurs connexes.

Au cours de l'exercice, deux opérations d'investissement ont été réalisées pour 21,9 m€ et trois sorties pour un montant total de 5,1 m€. Des remboursements partiels sont intervenus pour 0,7 m€ et les obligations ABCD Nutrition ont été converties en actions.

Le résultat financier s'est élevé à 3,2 m€ en 2021, comparé à -1,9 m€ en 2020, principalement en lien avec les plus-values de cession, les dividendes et les intérêts reconnus sur les immobilisations financières

Le résultat courant avant impôts s'est élevé à 3,1 m€ en 2021 contre -2 m€ en 2020.

Le résultat net ressort à 2.544.896,12 € en 2021 contre -2.032.639,42 € en 2020.

UNIGRAINS EQUIPEMENTS ET SES FILIALES

La Société UNIGRAINS EQUIPEMENTS, filiale d'UNIGRAINS à 97,4 % détient 100 % de TMG - TOGETHER MEANS GREATER, holding de la Société MECATHERM, société spécialisée dans la conception, l'assemblage et le montage sur site de lignes de production à destination de la boulangerie et viennoiserie industrielle.

Le résultat net d'UNIGRAINS EQUIPEMENTS fait ressortir une perte de 549.678,92 € contre une perte de 26.721,44 € en 2020, en raison des honoraires liés à une mission sur la stratégie de TMS et MECATHERM.

TMG - TOGETHER MEANS GREATER

La Société TMG - TOGETHER MEANS GREATER est une filiale à 100 % d'UNIGRAINS EQUIPEMENTS. C'est la maison mère des filiales françaises MECATHERM, MAMATA, américaine MECATHERM Inc. et canadienne TMG Canada et sa sous-filiale à 60 % ABI Inc.

Il n'y a pas eu de modification de périmètre sur la période. Notons par ailleurs le versement d'un complément de prix sur l'acquisition de ABI Inc.

Le résultat net ressort à -2.429.451,15 € en 2021 contre 3.231.812,89 € en 2020.

MECATHERM

Les faits marquants 2021 ont été les suivants :

- Les prises de commandes se sont élevées à 160,7 m€, en forte hausse par rapport à l'année précédente
- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 103,9 m, en progression par rapport à l'année précédente, même s'il a été substantiellement impacté par les contraintes relatives à la crise sanitaire et par les problèmes de l'approvisionnements issus de la crise de la supply-chain mondiale
- Les frais de structure sont en ligne par rapport à l'année précédente
- Les charges relatives à la négociation de la dette et aux intérêts de celle-ci constituent les principaux éléments du résultat financier
- Compte tenu du résultat fiscal 2021, une participation de 1,4 m€ sera versée
- Concernant la Covid-19, MECATHERM, principale sous-filiale d'UNIGRAINS EQUIPEMENTS, a assuré une gestion de crise qui a permis de préserver la santé des collaborateurs, de préserver la qualité de la relation clients, et enfin de préserver l'ensemble des forces vives de l'entreprise.

Le résultat net ressort à 6.284.381,20 € en 2021 contre 851.226,81 € en 2020.

MECATHERM Inc.

MECATHERM Inc., aux États-Unis, a continué à se développer mais moins rapidement que prévu en raison de la crise sanitaire.

Le résultat net ressort à 41.815,41 € en 2021 contre - 119.869,87 € en 2020.

MAMATA

La Société, créée en milieu d'année 2020 pour gérer le développement de l'offre digitale de MECATHERM en partenariat avec la Société INUSE, est en cours de déploiement de son offre « maintenance prédictive », en coopération étroite avec MECATHERM d'une part, et un boulanger industriel de référence d'autre part.

Le résultat net ressort à - 453.108,80 € contre - 373.472,43 € en 2020.

ABI Inc.

Les faits marquants 2021 ont été les suivants :

- Les prises de commandes se sont élevées à 8,1 m€. Ce niveau très bas s'explique essentiellement par les restrictions sanitaires qui ont fortement impactées les prospections commerciales (notamment aux États-Unis qui représentent près de la moitié de l'activité de la société) mais aussi par une difficulté commerciale. Un plan d'actions a été mis en place avec l'aide du groupe
- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 11,8 m€
- Les frais de structure de 4,2 m€ sont en ligne par rapport à l'année précédente.

Le résultat net ressort à 49.561,25 €.

Le désendettement devrait se poursuivre sur l'exercice avec un niveau de trésorerie élevé.

UNIGRAINS PARTENAIRE

Depuis son retrait d'agrément en qualité de société de financement prononcé le 24 décembre 2019, UNIGRAINS PARTENAIRE a poursuivi en gestion extinctive la gestion de ses encours de prêts pour compte propre et pour compte de tiers.

Le produit net bancaire s'élève à 0,3 m€, dont 0,29 m€ au titre de l'activité propre et 0,02 m€ au titre de la gestion du FNE.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 0,003 m€ contre 0,019 m€ en 2020. En 2021, le coût du risque est de 0,2 m€, contre 0,003 m€ en 2020.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 0,2 m€ contre 0,02 m€ en 2020.

Après impôts, le résultat de l'exercice, déduction faite du résultat des fonds gérés, s'élève à 304.629,56 € contre 64.046,96 € en 2020.

Au 31 décembre 2021, le total de bilan s'établit à 42 485 k€ contre 43 157 k€ au 31 décembre 2020.

UNILIS AGTECH

UNILIS AGTECH, filiale à 49,83 % d'UNIGRAINS, est une société issue d'une joint-venture entre UNIGRAINS et ARVALIS dont l'objectif est d'accompagner de jeunes sociétés innovantes dans le domaine des agro-technologies afin d'accélérer l'optimisation et l'intégration de leurs solutions dans les systèmes agricoles de production de grandes cultures et de cultures fourragères.

Après INARIX en 2020, UNILIS AGTECH a lancé l'accompagnement de deux sociétés au cours de l'exercice :

- JAVELOT, société experte numérique du stockage de matières premières agricoles créée au sein du startup studio lillois Sparking Partners ;
- BIOINTRANT, société de biotechnologies qui identifie et produit des bactéries phytobénéfiques pour la protection et la croissance des plantes, issue du laboratoire CEA-CNRS de Cadarache.

Le résultat net ressort à -133.741,44 € en 2021 contre -145.234,55 € en 2020.

PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, les prises de participations significatives intervenues au cours de l'exercice écoulé se décomposent ainsi :

- NOVAGERM	15,89 %
- BDI	11,29 %
- FINANCIERE DU BOIS LEURENT	21,56 %
- CHARLES ET ALICE DEVELOPPEMENT	8,33 %

6. Perspectives 2022

La crise sanitaire actuelle et le conflit entre la Russie et l'Ukraine qui touchent le monde entier auront des répercussions qu'il est aujourd'hui très difficile à évaluer pour l'exercice 2022.

UNIGRAINS compte cependant poursuivre son action d'accompagnement stratégique et financier au service des entreprises de l'agroalimentaire, dans leurs projets de croissance et d'adaptation au contexte de plus en plus mouvant des marchés de la consommation mondiale.

7. Comptes sociaux – Comptes consolidés

7.1. Analyse des comptes annuels

Les comptes de la Société UNIGRAINS sont présentés selon les règles applicables aux sociétés commerciales.

Le compte de résultat

Les commentaires suivants relèvent du compte de résultat format PCG (plan comptable général).

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2,1 m€, stables par rapport à 2020. Ils concernent essentiellement les revenus immobiliers et les facturations de prestations administratives.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 24,8 m€ contre 25 m€ en 2020.

Le résultat financier s'élève à 71,2 m€ en 2021 contre 48,7 m€ en 2020. L'augmentation est principalement due au niveau plus élevé qu'en 2020 des plus-values sur cessions de participations, des dividendes reçus et des reprises sur provisions pour dépréciations, compensée en partie par un niveau plus élevé de charges financières en lien avec des dépréciations sur titres de participation.

Le montant net de provisions, reprises et moins-values sur participations présente un solde de -0,68 m€ en 2021 contre 0,15m€ en 2020.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 48,6 m€ en 2021 contre 25,7 m€ en 2020.

Le résultat exceptionnel présente un solde de -1,2m€ contre 3,2 m€ en 2020.

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 5,7 m€ après prise en compte de l'intégration fiscale, contre une charge d'impôt sur les sociétés d'un montant de 4,1 m€ en 2020.

Le résultat net s'élève à 41.745.736,18 € en 2021 contre 24.834.150,52 € en 2020.

Le bilan

Le total du bilan de la Société UNIGRAIN5 passe de 1.041 m€ en 2020 à 1.035 m€ en 2021, soit une baisse de 6 m€.

Les variations les plus notables sont :

A l'actif :

- Baisse de 8,4 m€ des titres liée à l'activité de portefeuille (TIAP) en valeur nette comptable passant de 693,8 m€ à 685,4 m€ à la suite d'investissements et désinvestissements réalisés sur l'exercice,
- Baisse des prêts en valeur nette comptable passant de 45,2 m€ à 43,2 m€,
- Baisse des autres immobilisations financières passant de 18,9 m€ à 5,9 m€ provenant principalement de la baisse des intérêts courus non échus,
- Augmentation des valeurs mobilières de placement en valeur nette comptable passant de 58 m€ à 73,5 m€,
- Augmentation des disponibilités passant de 27,3 € à 36,6 m€.

Au passif :

- Augmentation des fonds propres de 870,2 m€ à 907,8 m€.
- Diminution des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit de 88,2 m€ à 70,1 m€.

Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il sera demandé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les dépenses visées à l'article 39-4 dudit code d'un montant global de 17.339 €.

En application des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous précisons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

	Article D. 441 I. -1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	46					83	1					89
Montant TTC total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	262 237	175 200	8 377	33 960	39 355	256 892	-252	1 352 934	0	-1 152	424 141	0
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	3%	2%	0%	0%	0%	3%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							0%	57%	0%	0%	18%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues							0					
Montant total des factures exclues (préciser :							0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels Délais légaux : X						Délais contractuels : Délais légaux : X					

Intéressement et participation

L'accord d'intéressement donnera lieu en 2022, au titre de l'exercice 2021, à un versement global hors abondement de l'employeur de 1,5 m€.

Il n'y a pas lieu de constater une réserve de participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice écoulé.

7.2. Analyse des comptes consolidés

Il est rappelé qu'AGRICEREALES, en sa qualité d'holding du Groupe, consolide les comptes d'UNIGRAINS.

Le compte de résultat

Les produits d'exploitation s'établissent à 136,5 m€ contre 88,7 m€ en 2020.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 152,5 m€ contre 114,6 m€ en 2020.

Le résultat financier s'élève à 72,0 m€ contre 43,0 m€ en 2020, correspondant notamment aux plus-values de cessions générées sur le portefeuille d'UNIGRAINS (participations et fonds).

Le résultat net (part du groupe) s'élève à 51.148,16 m€ en 2021 contre 17.444,61 m€ en 2020.

Le bilan

Au 31 décembre 2021, le total du bilan ressort à 1.214,4 m€ comparé à 1.153,3 m€ en 2020.

A l'actif, le poste actif immobilisé s'élève à 940 m€ contre 948 m€ en 2020. Cette baisse s'explique principalement par :

- la diminution des titres de participation non consolidés qui ressort à 721,3 m€ contre 729,4 m€ en 2020,
- la diminution des autres immobilisations financières qui ressort à 51,5 m€ contre 61,3 m€ en 2020,
- partiellement compensé par l'augmentation de l'écart d'acquisition qui ressort à 82,5 m€ contre 73,8 m€ en 2020.

L'actif circulant est en hausse passant d'un montant de 205,3 m€ en 2020 à 274,3 m€ avec principalement une augmentation de la trésorerie nette des concours bancaires et des valeurs mobilières de placement et une hausse des impôts différés actifs.

L'actif circulant est principalement composé de la trésorerie nette des concours bancaires pour un montant de 95,8 m€, du poste clients et autres débiteurs pour 79,4 m€, et de valeurs mobilières de placement pour un montant de 78,6 m€.

Au passif, les capitaux propres consolidés part du groupe s'établissent à 933,0 m€ contre 885,3 m€ en 2020. Le résultat net part du groupe s'établit à 51,1 m€ contre 17,4 m€ en 2020.

8. Risques, contrôle interne

8.1. Risques

Description des principaux risques

L'activité principale d'UNIGRAINS étant une activité de financement haut de bilan (prise de participation minoritaire et quasi-fonds propres obligataires pour l'essentiel...) dans le cadre d'opérations stratégiques de ses clients, entreprises du secteur agroalimentaire, les principaux risques auxquels elle est exposée sur son cœur de métier sont les risques de contrepartie, de concentration et liquidité. Toutefois, compte tenu de l'activité de ses clients dans l'alimentaire, le risque réputationnel est un risque majeur.

Dans le cadre de ses activités d'investissement et d'octroi de prêts participatifs au bénéfice exclusif de ses clients, UNIGRAINS est également exposée au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

La détention de participations dans des sociétés étrangères et des fonds étrangers engendre un risque de change qui demeure encore faible compte tenu du montant de ces participations rapportées au montant global des fonds propres d'UNIGRAINS.

Le placement de la trésorerie génère par ailleurs des risques de crédit, de taux d'intérêt global et de liquidité. Ces risques sont décrits ci-après.

UNIGRAINS supporte également des risques de non-conformité et opérationnels, notamment les risques cyber-sécurité.

L'ensemble des risques énumérés ci-dessus fait l'objet d'un contrôle permanent ou d'un dispositif de mesures et de surveillance des risques mis en œuvre dans le cadre du contrôle interne organisé au sein d'UNIGRAINS.

Une refonte des risques a été initiée en 2019 et 2020 visant à définir une nouvelle approche de supervision et de contrôle.

Risques de marché, performance

Les risques du portefeuille de placements font l'objet d'un suivi régulier par type d'exposition et par produit. Ce suivi couvre également UNIGRAINS PARTENAIRE et UNIGRAINS DIVERSIFICATION car le montant de leur trésorerie disponible est significatif.

Le principe est de garder une trésorerie disponible suffisante afin de pouvoir faire face à l'activité d'investissement.

Les placements de trésorerie suivent la classification DICI (Document d'Information Clé de l'Investisseur) de l'AMF et ne peuvent être affectés qu'à des produits dont l'indice DICI est au maximum de 4 sur une échelle de 1 à 7.

Le profil de portefeuille à fin 2020 reste très prudent avec une moyenne des DICI sur les trois fonds concernés à 3,2. Cette moyenne est ramenée à 2,1 sur l'ensemble du portefeuille.

L'exposition du portefeuille global au risque actions a légèrement augmenté pour atteindre 7,9 %.

Les produits sans risque, bons de capitalisation et comptes à terme représentent 26,4% du portefeuille et les dépôts en banque 31,8%.

8.2. Contrôle interne et gestion des risques

Le Groupe dispose d'une organisation de contrôle de ses activités structurée autour :

- d'un Comité d'Audit UNIGRAINS dont les missions sont relatives à :
 - o la revue des comptes de la société UNIGRAINS, en social et consolidé,
 - o la supervision des risques et du dispositif de contrôle interne, notamment pour la filiale UNIGRAINS DEVELOPPEMENT pour laquelle la mission de RCCI a été externalisée à compter du 1^{er} février 2021.

Les actions menées ont été présentées au Comité d'Audit du 15 mars 2022.

9. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 de 41.745.736,18 €, comme suit :

- distribution d'un dividende de 43 € par action..... 6.020.000,00 €
- le solde en "report à nouveau" 35.725.736,18 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 354.907.864,35 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 juillet 2022. Il sera soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, étant précisé que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) s'élèveront à un montant de 890.974.357,49 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- o exercice clos le 31.12.2020 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- o exercice clos le 31.12.2019 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- o exercice clos le 31.12.2018 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)

10. Mandats

• Administrateurs

Nous vous informons que les mandats d'Administrateurs arrivant à échéance de :

- CREDIT AGRICOLE
- SACAM PARTICIPATIONS
- UNION UNVIVO
- SOFIPROTEOL
- UNICEREALES
- Elizabeth O'REILLY

Nous vous proposons de renouveler les mandats d'Administrateurs suivants :

- CREDIT AGRICOLE
- UNION UNVIVO
- SOFIPROTEOL
- UNICEREALES
- SACAM PARTICIPATIONS

pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025, pour statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

Nous vous proposons de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur arrivant à échéance de Madame Elizabeth O'REILLY.

Nous vous proposons de ratifier la cooptation de Monsieur Eric THIROUIN nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Philippe PINTA par le Conseil d'Administration du 14 septembre 2021. Ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

11. Autres informations - Evènements importants depuis la clôture

Il convient de noter que le conflit entre la Russie et l'Ukraine intervenu à compter du 24 février 2022 peut avoir une influence sur les activités des sociétés du Groupe AGRICEREALES mais qu'à ce stade, il est impossible de mesurer les conséquences de celui-ci.

12. Montant des prêts interentreprises à moins de 2 ans consentis par la Société

Conformément à l'article L.511-6,3 bis du code monétaire et financier, nous vous informons qu'aucun prêt n'a été consenti par la Société au profit de microentreprise, PME, ETI avec lesquelles le prêteur entretient des liens économiques le justifiant.

13. Etat des sûretés, cautionnements, avals et garanties consenties par la Société

Conformément à l'article L.232-1, I, 1° du code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune sûreté, cautionnement, aval et garantie n'ont été consentis ou donnés par la Société.

14. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément à l'article L.225-37 du code de commerce, un rapport sur le gouvernement d'entreprise doit être élaboré par le Conseil d'Administration afin d'être présenté à l'Assemblée Générale

d'approbation des comptes. Conformément au dernier alinéa du même article, il a été choisi de présenter les informations correspondantes dans la présente section, à savoir :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux. Cette liste est annexée au présent rapport,
- L'absence de délégation en cours de validité accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- Une convention relève de l'article L.225-38 du code de commerce au cours de l'exercice 2021 et concerne la gratification accordée à Monsieur Philippe PINTA, ancien Président Directeur Général, au titre de son départ de la société.

15. Présentation des résolutions

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les résolutions qui vont vous être présentées.

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront leurs rapports sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration

UNIGRAINS

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (R225-81, R225-83, 225-102 du code de commerce)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Capital social en fin d'exercice						
Capital social en fin d'exercice		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Nombre des actions						
ordinales existantes		140 000	140 000	140 000	140 000	140 000
à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)						
Nombre maximum d'actions futures à créer						
par conversion d'obligations						
par exercice de droits de souscription						
Operations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes		1 986 327	1 956 040	1 627 045	1 16 564	118 704
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		45 454 290	30 558 082	63 088 062	83 053 306	37 932 723
Impôts sur les bénéfices		5 696 525	4 082 262	2 147 870	2 385 006	5 156 293
Participation des salariés due au titre de l'exercice						
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		42 745 736	26 475 820	55 622 000	56 295 395	42 545 862
Résultat distribué		5 040 000	5 040 000	6 020 000	6 020 000	5 040 000
Résultat par action						
Résultat après impôts, participations des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions		282,98	189,11	465,97	610,27	307,78
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		298,18	177,39	397,30	402,11	303,90
Dividende attribué à chaque action		36,00	36,00	43,00	43,00	36,00
Effectif						
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice		69	69	60	58	65
Montant de la masse salariale de l'exercice		3 332 026	3 839 759	7 645 340	7 756 335	7 525 722
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)		3 895 031	3 631 721	2 852 361	3 081 006	3 289 283

PROJET DE RÉSOLUTIONS A PRESENTER
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'UNIGRAINS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2021 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice, faisant apparaître un total de bilan de 1.035.853 394,78 € et un bénéfice net de 41.745.736,18 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 de 41.745.736,18 €, comme suit :

- Distribution d'un dividende de 43 € par action..... 6.020.000,00 €
- Le solde en "report à nouveau" 35.725.736,18 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présentera un solde créditeur de 354.907.864,35€.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 juillet 2022.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %, et que le PFU s'applique de plein droit, à défaut d'option, pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) s'élèveront à un montant de 890.974.357,49 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2020 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2019 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)
- exercice clos le 31.12.2018 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 faisant ressortir un total de bilan de 1.214.416.055,53 € et un bénéfice net, part du groupe, de 51.148.163,28 €.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, ceux-ci ont été avisés qu'une convention autorisée par le Conseil d'Administration du 14 septembre 2021, entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce, a été conclue au cours de l'exercice 2021.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des Impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses visées à l'article 39-4 dudit code pour un montant global de 17.339 €.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de CREDIT AGRICOLE vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Aucune interdiction, ni incompatibilité, n'empêchent l'exercice de ses fonctions par le représentant permanent.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de UNION INVIVO vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Aucune interdiction, ni incompatibilité, n'empêchent l'exercice de ses fonctions par le représentant permanent.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de SOFIPROTEOL vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Aucune interdiction, ni incompatibilité, n'empêchent l'exercice de ses fonctions par le représentant permanent.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de UNICEREALES vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Aucune interdiction, ni incompatibilité, n'empêchent l'exercice de ses fonctions par le représentant permanent.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de SACAM PARTICIPATIONS vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2024.

Aucune interdiction, ni incompatibilité, n'empêchent l'exercice de ses fonctions par le représentant permanent.

ONXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Madame Elizabeth O'REILLY vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, décide de ne pas renouveler ce mandat.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Eric THIROUIN en qualité d'Administrateur nommé par le Conseil d'Administration du 14 septembre 2021.

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Eric THIROUIN restera en vigueur jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

TREIZIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations pour remplir toutes les formalités requises par la loi.
